



Loch vers Glen Coe
Écosse, 2012



China Town
Washington DC, 2011

Stonehenge
Angleterre, 2010



Maison par Frank Lloyd Wright
Chicago, 2009



Credit photos : Anne-Marie Paquet-Dagys

MASTER 2

ETUDES
ANGLOPHONES

Mention :
Langues, littératures
et civilisations étrangères
Spécialité :
Anglais



DÉPARTEMENT
D'ÉTUDES
ANGLOPHONES

anglais.u-paris10.fr

UNIVERSITÉ PARIS OUEST NANTERRE LA DÉFENSE (Bâtiment V)
200 avenue de la République | 92000 Nanterre | 01 40 97 72 00 | www.u-paris10.fr

Cette version vise uniquement à vous permettre de comprendre la nouvelle organisation des études (LMD3), choisir vos séminaires et effectuer les démarches adéquates pour votre inscription

2015-2016

SOMMAIRE

Informations générales	3
Liste des enseignants	4
Modalités de contrôle et validation	5
Groupes de recherches	6
Les parcours de formation en M2 Recherche	21
Liste des séminaires	22
M2 : Etudes Anglophones	24
• Semestre 1 :	24
• Semestre 2 :	34
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences, 2014-18	46
Charte des Examens	56
Charte du savoir-vivre ensemble.....	61
Plagiat	62
Délivrance du diplôme.....	66
Calendrier universitaire 2015-2016	67

MASTER 2

ETUDES ANGLOPHONES

S3 et S4.

Responsable du M2 Etudes Anglophones : Anne-Marie PAQUET-DEYRIS

(Bureau V 221 et apaquet-deyris@u-paris10.fr)

Coordination de la Civilisation : Clotilde PRUNIER, civilisation britannique, (bureau V 223) ; Pierre GUERLAIN, civilisation américaine (bureau V 221)

Coordination de la Linguistique : Anne TREVISE (bureau V 227)

Coordination de la Littérature : Christine BERTHIN, littérature britannique (bureau V 220) ; littérature américaine Hélène AJI (bureau V 125)

Accueil des Etudiants :

- **accueil pédagogique** : Anne-Marie PAQUET-DEYRIS: sur rendez-vous en V221,

apaquet-deyris@u-paris10.fr

- **accueil administratif** : Fred Danican (bureau V133), tél : 01.40.97.71.85

fred.danican@u-paris10.fr

Le secrétariat de l'U.F.R. est ouvert aux étudiants du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17h

Organisation des études

Le M2 recherche comprend l'assistance à des séminaires et la rédaction d'un mémoire de recherche.

Les séminaires sont semestriels, et d'une durée de 20 heures chacun.

Ils débutent la semaine du 14 septembre 2015

LISTE DES PROFESSEURS D'UNIVERSITE ET MAITRES DE CONFERENCE HDR DU DEPARTEMENT D'ETUDES ANGLO-AMERICAINES

HABILITES A DIRIGER UN MEMOIRE de M2 en 2015-2016:

Mme AJI Hélène Helene.aji@u-paris10.fr Littérature américaine. Poésie XXe

Mme ALEXANDRE-GARNER Corinne corinne.alexandre-garner@u-paris10.fr Littérature anglaise XXe; Commonwealth

Mme BAZIN Claire cbaz1@wanadoo.fr Littérature 19e siècle; littérature du Commonwealth

Mme BERTHIN Christine cmurphy@u-paris10.fr Traduction et Littérature britannique (romantisme et

gothique)

M. CHAUVIN, Serge serge.chauvin4@wanadoo.fr Cinéma ; Traduction et traductologie ; Fiction américaine contemporaine ; Théorie de la fiction

M. CROWLEY Cornelius crowley@u-paris10.fr Civilisation et Littérature irlandaises, histoire des idées GB (XVIIIe -XXIe), DH. Lawrence, son œuvre et réflexion sur politique et culture de son époque

Mme CRUNELLE Anny anny.crunelle@u-paris10.fr Littérature britannique des XVIe-XVIIe, traduction

M. CUSSET François francoisqc@free.fr Civilisation américaine ; histoire des idées, analyse des médias

Mme DELOURME Chantal c.delourme@wanadoo.fr Littérature britannique du XXe siècle

Mme EELLS Emily emily.eells@u-paris10.fr Littérature GB XIXe siècle, histoire de l'art, traduction

Mme GERVAIS Laurence logl@free.fr Civilisation américaine, études urbaines

M. GUERLAIN Pierre Pierre.guerlain@u-paris10.fr Civilisation américaine contemporaine : politique étrangère, sociologie des médias

M. Mc EVOY Sebastian stmcevoy@orange.fr Poétique, pragmatique/rhétorique, droit

M. MONFORT Bruno monfortb@free.fr Littérature américaine du XIXe siècle aux années 1920, art et photographie américains

Mme PAQUET-DEYRIS Anne-Marie apaquet-deyris@u-paris10.fr Cinéma anglo-saxon ; Séries télévisées ; Littérature et culture (afro-)américaines ; Toni Morrison

Mme PRUNIER Clotilde cprunier@u-paris10.fr Civilisation britannique

SEKALI Martine martinesekali@gmail.com Linguistique

Mme TREVISE Anne Anne.trevise@wanadoo.fr Linguistique

D'autres enseignants, ainsi que les professeurs émérites, dirigent également des mémoires, par accord avec les enseignants "habilités"

3VMA9MEM (27 ECTS = 12 ECTS au S1, Plan et Bibliographie & 15 ECTS au S2, soutenance)

Le mémoire de recherche est rédigé sous la direction d'un des enseignants membres de la formation doctorale (voir la liste des professeurs et enseignants habilités à diriger des recherches). Il s'agit d'un travail de recherche original, qui doit comporter environ quatre-vingts pages rédigées en français.

Les étudiants qui souhaitent s'engager ensuite dans une formation doctorale peuvent avoir intérêt à considérer ce travail comme une première étape avant la rédaction d'une thèse sur un sujet plus vaste ou plus complexe relevant du même champ disciplinaire.

Présentation du mémoire : voir les normes définies pour le mémoire du M1.

Contrôle :

Le mémoire de recherche fait l'objet d'une soutenance publique devant un jury de deux professeurs (le directeur de recherche et un autre enseignant-chercheur HDR) à l'une ou l'autre des deux sessions d'examens. Il doit impérativement être soutenu à la 1^{ère} session si l'étudiant envisage de postuler pour une demande d'allocation de recherche.

Modalités de contrôle et de validation

La scolarité est fondée sur le contrôle continu. Chaque séminaire fait l'objet d'une note globale équivalant à 6 crédits chacun qui se compensent entre eux.

Les deux semestres se compensent.

L'assiduité est obligatoire Sauf dérogation exceptionnelle accordée à des étudiants qui exercent une profession ou qui, issus du M1 « Le Monde anglophone », doivent séjourner à l'étranger, notamment comme lecteurs dans le cadre des échanges bilatéraux entre l'Université de Paris Ouest et des établissements partenaires. Les absences répétées peuvent conduire à considérer l'étudiant comme défaillant. Les étudiants qui désirent profiter d'une dérogation aux obligations d'assiduité doivent présenter une demande motivée, qui sera examinée par l'équipe de formation.

Les agrégés valideront 2 séminaires (12 ECTS) du parcours choisi correspondant à leur mémoire de recherche (27 ECTS). Ils sont dispensés des autres séminaires (**21 ECTS en tout**).

Les admissibles à l'agrégation sont dispensés du séminaire de méthodologie (VMA ME 301) et du séminaire "transversal" : **9 ECTS en tout**.

L'année de M2 étant une année de préparation au travail de recherche couronné par la thèse, **il est demandé à chaque étudiant de s'inscrire dans un ou plusieurs groupes de recherche du CREA (Centre de Recherches Anglophones, Equipe d'Accueil (E.A. 370) du Département d'Anglais). Il faudra participer à ses/leurs travaux, de préférence à ceux du groupe du directeur de mémoire ainsi qu'à son séminaire.** La liste des groupes de recherche de l'E.A. est donnée aux pages 7 à 18 du livret.

Le Master 2 d'Etudes Anglophones permet d'acquérir une solide formation en Langue, Littératures et Civilisations des pays de la sphère anglophone. Il permet également de poursuivre sur des Masters professionnalisants (métiers de la traduction, interprétariat, bibliothécaires, tourisme, commerce international, communication etc.) et de s'inscrire à la préparation des concours de l'enseignement et, plus spécifiquement, de l'Agrégation d'Anglais. Il donne aussi accès à une inscription en Doctorat aux conditions indiquées ci-dessous.

GROUPES DE RECHERCHES du CREA

Les étudiants inscrits dans le Master Recherche « Le Monde anglophone » sont invités à se renseigner sur le site du département : <http://anglais.u-paris10.fr/>, pour se tenir informés des activités de ces groupes de recherche.

Pour l'encadrement des Mémoires de Recherche dans le Département d'Anglais de Paris Ouest, se référer à la *liste des Professeurs et Maîtres de Conférences Habilités à Diriger des Recherches en p. ? de ce Livret*.

GRUPE DE « RECHERCHE ASSISTEE PAR ORDINATEUR »

Responsables : Clotilde PRUNIER, Séverine LETALLEUR-SOMMER

Le centre de "Recherche assistée par ordinateur" travaille, depuis plus de quinze ans, sur l'utilisation de l'informatique en sciences humaines, en particulier dans les trois domaines des études anglo-américaines : littérature, linguistique et civilisation. Il organise un colloque tous les deux ans, en alternance avec le groupe CATI (Cultures Anglophones et Techniques de l'Information) de l'université de Paris IV.

R.A.O collabore au projet soumis par CATI à l'UOH (Université ouverte des humanités) dans le cadre de l'appel à projets "production de ressource pédagogique numérique; production nouvelle", projet qui a été retenu par l'UOH en 2011.

GRUPE DE RECHERCHE « CICLAHO » (Cinéma Classique Hollywoodien)

Responsables : Anne-Marie PAQUET-DEYRIS, Serge CHAUVIN et Anne CREMIEUX

Contact : apaquet-deyris@u-paris10.fr

Fonctionnement :

Fondé en 1995 par Francis BORDAT, Professeur émérite à Paris Ouest, le CICLAHO (groupe de recherche sur le Cinéma Classique Hollywoodien) rassemble environ soixante-quinze membres, enseignants-chercheurs d'anglais, de cinéma ou d'autres disciplines, étudiants de troisième cycle et critiques de cinéma. Il se réunit cinq fois par an, le samedi matin (de 9h30 à 13h00) (salle VR13 au RDC du Bât. V, équipée vidéo), pour entendre deux interventions (et parfois une seule), toujours illustrées par de nombreux extraits de films en vidéo. Un ou deux participants peuvent aussi, hors programme, évoquer pendant dix minutes une curiosité ou une difficulté rencontrées au cours de leurs recherches.

Thématique : Le CICLAHO s'intéresse au cinéma classique américain (cf. définition in *Bulletin du CICLAHO* n°1). Pour autant, il ne borne pas son champ d'étude à la période où ce style a dominé sans partage la production. A strictement parler, le « classicisme » commence en 1934 avec l'application effective du Code de production et s'achève en 1948 avec le *Paramount Decree*, mais son influence (indissociablement idéologique et esthétique) déborde largement ce cadre et se manifeste encore clairement dans la production hollywoodienne d'aujourd'hui. Périodicité des réunions : cinq séances par an, le samedi matin de 9h30 à 13 heures.

Dates :

Les **séminaires du CICLAHO** auront lieu les **5 samedis suivants de 9h30 à 13h en 2014-2015, à Nanterre (Salle précisée ultérieurement) :**

1- v. 11 décembre : après-midi exceptionnellement, pour les 20 ans du CICLAHO et avant la soirée anniversaire

- 2- s. 23 janvier 2016
- 3- s. 19 mars
- 4- s. 9 avril
- 5- s. 25 juin

Les colloque(s) et séminaires suivants sont d'ores et déjà prévus à Paris Ouest en collaboration avec :

- des collègues du Dépt de Psychologie, UPO
- Université de Paris 8, Sébastien Lefait : voir l'Appel à communications/Call for Papers :

Scroll down for English version

Appel à communications

Séries et dépendance / Dépendance aux séries

Colloque international pluridisciplinaire

5 et 6 février 2016

Colloque organisé avec la participation du CICLAHO, du CREA (EA 370), et de CLIPSYD (EA 4430)

Comité d'organisation :

Nathalie Camart (CLIPSYD – EA 4430, Paris Ouest Nanterre La Défense)
Sébastien Lefait (CICLAHO / CREA – EA 370, Paris Ouest Nanterre La Défense)
Anne-Marie Paquet-Deyris (CICLAHO / CREA – EA 370, Paris Ouest Nanterre La Défense)
Lucia Romo-Desprez (CLIPSYD – EA 4430, Paris Ouest Nanterre La Défense)

"It's like the people who make potato chips. They know how to put the right chemicals in there to make you want to eat the next potato chip. Our goal is to make you want to watch that next episode."/ « *On fait comme les fabricants de chips. Ils savent quels additifs mettre dans leur produit pour vous pousser à en manger encore plus. Nous, on fait en sorte que vous vouliez voir l'épisode suivant.* »

Carlton Cuse

Imaginons un instant des propos semblables tenus non pas par Carlton Cuse, le scénariste réputé de plusieurs épisodes de *Lost*, mais par un chimiste de l'industrie du tabac. Impossible ! Une telle déclaration reviendrait à avouer non seulement que le tabac est addictif, mais également qu'il est conçu pour l'être le plus possible, à des fins mercantiles. En comparaison, la position de Carlton Cuse ne semble choquer personne. Elle atteste cependant une double réalité. Premièrement : les séries possèdent indéniablement une dimension addictive. Produits de consommation courante, elles peuvent engendrer un besoin frénétique. Et, comme pour les produits de l'industrie agroalimentaire évoqués par Cuse, leur surconsommation peut entraîner un nombre important de symptômes problématiques. Deuxièmement : les séries sont pensées pour susciter la dépendance. Leurs concepteurs affinent une recette miracle, dont les ingrédients et les savoir-faire mis en jeu contribuent à créer ou à entretenir leur dimension addictive. La série télévisée serait-elle l'une des dernières drogues légales à pouvoir organiser ainsi sa prolifération incontrôlée ?

Le but de ce colloque est de fonder puis d'analyser le lien entre séries et dépendance, en tenant compte de ces deux aspects corrélés : la surconsommation de séries, et leur production selon des procédés qui favorisent cette surconsommation. Du fait de ce double impératif, ce colloque se veut pluridisciplinaire. Il s'adresse d'une part aux spécialistes de la question des dépendances (psychiatres, psychologues, travailleurs sociaux, etc.), qui disposent des outils d'analyse et des statistiques permettant d'évaluer le degré de réalité du phénomène d'addiction aux séries, d'en jauger les conséquences, mais aussi d'en comprendre les mécanismes. Il s'adresse également aux spécialistes des enfants et adolescents (enseignants, infirmiers et médecins scolaires, animateurs, éducateurs, parents...), public particulièrement touché par le phénomène étudié ici. Il s'adresse enfin aux producteurs et aux scénaristes de séries télévisées, ainsi qu'aux spécialistes de séries, de cinéma, d'études culturelles ou de narratologie, entre autres, dont les outils spécifiques peuvent aider à mieux comprendre ce qui, dans la construction des séries comme dans leur réception, vise à créer, entretenir, amplifier, ou au contraire limiter, les tendances addictives qui en découlent.

Notre réflexion s'organisera autour de deux axes principaux.

Axe numéro 1 – La dépendance aux séries : points de vulnérabilité, symptômes, conséquences, et ressources pour faire face au problème.

- Usage problématique, dépendance, ou addiction aux séries ? Quelle place le monde de la psychiatrie doit-il accorder à la consommation démesurée de séries, en fonction des classifications actuelles ? Quel lien avec certains comportements d'usage problématique (*workaholism*, par exemple) ?
- Caractérisation. Lorsque l'on parle de dépendance aux séries, parle-t-on de dépendance à un objet ou à un comportement spécifique lié à cet objet ?
- Dimension quantitative : Peut-on estimer la consommation quotidienne d'un échantillonnage d'individus ? Quel est l'impact du *binge watching* (visionnage compulsif) ? Quelles en sont les motivations ? Qu'en retirent ceux qui pratiquent la consommation concentrée de séries ? Quelle est la place d'une éventuelle compétition avec les autres fans ? Avoir tout vu avant les autres constitue-t-il un enjeu favorisant ce type de pratiques ?
- Rapprochements possibles avec d'autres formes d'addiction (aux jeux vidéo ; à la télévision en général ; à Internet ; aux réseaux sociaux....)
- Phénomènes d'identification aux personnages et leurs enjeux. D'un point de vue subjectif, que recherche-t-on à travers une telle identification : oubli d'une réalité difficile à vivre, courage pour affronter le quotidien ou se réinventer, réflexivité sur son propre comportement par l'intermédiaire d'un *doppelgänger*, ange gardien ou démon tentateur ? En quoi le médium sériel se démarque-t-il de l'impact des films de ce point de vue ?
- Quel est le profil sociodémographique des *addicts* (accros) aux séries ? Celui-ci varie-t-il en fonction du style de série ? Observe-t-on des différences générationnelles ? Des différences entre hommes et femmes ?
- Existe-t-il des manifestations physiques de la dépendance aux séries ? (Phénomène de manque, sommeil perturbé, etc.) ?
- Les séries, les sciences cognitives et les neurosciences. Peut-on envisager un rapprochement avec les recherches existantes en *neurocinématique* (Uri Hasson) ? La dépendance aux séries peut-elle être révélée par l'imagerie cérébrale, comme des études récentes ont démontré que l'usage d'écrans tactiles modifie la façon dont on se représente ses doigts dans le cerveau ? Constate-t-on un impact au niveau des neuromédiateurs ? Peut-on mettre en évidence l'existence d'un impact sur le « circuit de la récompense », ou pour le moins sur la production de dopamine ? Quel rôle le travail mémoriel qu'impose une série (par répétition des points d'ancrage, lieux, personnages, types d'interactions) joue-t-il dans la mise en place d'une dépendance ? Quel est le rôle exact de la musique dans l'identification des personnages et des lieux, et comme moteur de certaines actions qui reviennent comme leitmotivs ?
- Quelles sont les conséquences de la dépendance aux séries ? Sont-elles à court terme, à moyen terme, ou à long terme ? Quel impact sur les comportements, au niveau personnel ou au niveau des relations avec l'entourage ?
- Comment les spectateurs parlent-ils de leur dépendance ? La considèrent-ils comme une souffrance ou comme une source de plaisir ? Quelle stratégie envisagent-ils pour se sevrer, ou au contraire, pour entretenir leur dépendance ? Quelle place occupe-t-elle dans leur vie ? Quel temps quotidien passent-ils à organiser leur consommation sérielle ? Envisagent-ils des programmes – télévisés ou autres – de substitution pour se défaire de leur dépendance ? Existe-t-il des cas de déni ? Est-ce un sujet tabou, une « tare » à préserver du regard d'autrui, ou au contraire un motif de satisfaction susceptible d'être étalé au grand jour ? Peut-on parler d'une mémoire sérielle comme on parle de mémoire ou d'archéologie filmique ? Quelles sont les croyances de ceux qui se considèrent comme « accros » aux séries ? Quelles attitudes les caractérisent ? Peut-on constituer des sous-groupes parmi ces publics ?

- De quelles ressources la société dispose-t-elle pour faire face à ce nouveau type de comportement addictif ? Une prévention est-elle mise en place, et si oui, comment fonctionne-t-elle ? Comment la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) fait-elle le lien entre ce phénomène et des addictions reconnues ?

Axe numéro 2 – Les séries et la dépendance : entre stratégies addictives et réflexion sociétale?

- Les séries encouragent-elles la dépendance, et si oui, par quels moyens? Stratégies commerciales (publicité, *teasers*, modes de diffusion multisupport, pique de rappel du type *previously on*, rôle du marketing, produits dérivés, *spinoffs*...) et stratégies narratives (temps long, *cliffhanger* (fin à suspense), inclusion de faits d'actualité, construction d'un sentiment d'appartenance à une communauté, résurrection de personnages plébiscités ou suppression parfois artificielle de personnages jugés peu intéressants, diffusion sur Internet de fins alternatives, prise en compte des avis exprimés sur les forums, etc.)
- Certaines séries ou certaines chaînes découragent-elles de tels phénomènes, exprimant ainsi leur conscience que la dépendance qu'elles entraînent peut avoir des conséquences néfastes ? Ou plus simplement, peut-on considérer que certains aspects des séries constituent des freins à l'addiction (rôle de la segmentation en saisons, fréquence de diffusion et durée des épisodes, procédés de mise à distance qui bloquent l'identification, *spoilers*, etc.)
- Comment les séries réfléchissent-elles de l'intérieur aux enjeux de cette dépendance qu'elles favorisent, et aux dépendances en général ? (Personnages de drogués ou d'*addicts*, scènes qui font intervenir des *support groups*, mise en abîme de l'inévitable séparation avec la série, de la rechute, du manque, du sevrage, de la dépendance à un univers fictionnel, du processus créatif, de la réception d'une série, etc.)
- Quelle est la place du phénomène de dépendance aux séries dans l'histoire culturelle ? Quel lien entretient-elle avec l'accusation que l'on porte contre la fiction, depuis ses origines, de détourner les humains de la réalité ? Peut-on considérer qu'il existe une généalogie de la dépendance aux formes sérielles, depuis les origines orales ou littéraires jusqu'aux formes actuelles, en passant par le feuilleton cinématographique et les séries télévisées d'avant le « nouvel âge d'or » ?

Langues du colloque : français et anglais

La publication d'un ouvrage reprenant certaines des interventions est fortement envisagée. Dans ce cas, la remise des textes correspondant aux interventions se fera lors du colloque, pour une parution à la suite.

Nous vous remercions d'envoyer vos propositions de communications (titre et résumé de 300 mots environ + 4 à 5 mots clé), accompagnées d'une courte notice biographique, avant le 18 octobre 2015, aux adresses électroniques de tous les organisateurs : nathalie_camart@hotmail.com ; seb.lefait@libertysurf.fr ; paquet.deyris@yahoo.fr ; romodesprez@gmail.com.

Dependence in / to TV series

An international interdisciplinary conference

Paris Ouest Nanterre University

5 and 6 February 2016

A conference organized with the support of CICLAHO, CREA (EA 370), and CLIPSYD (EA 4430)

Organizing committee:

Nathalie Camart (CLIPSYD – EA 4430, Paris Ouest Nanterre La Défense)

Sébastien Lefait (Dépt d'Anglais, UP8)

Anne-Marie Paquet-Deyris (CICLAHO / CREA – EA 370, Paris Ouest Nanterre La Défense)

Lucia Romo-Desprez (CLIPSYD – EA 4430, Paris Ouest Nanterre La Défense)

“It’s like the people who make potato chips. They know how to put the right chemicals in there to make you want to eat the next potato chip. Our goal is to make you want to watch that next episode.”

Carlton Cuse

What if it were not Carlton Cuse, who wrote several episode scripts for the renowned series *Lost*, but a chemical engineer for the tobacco industry who made a similar confession? It’s a mind-boggling thought! Such a statement would amount to acknowledging that not only is tobacco addictive, but that it is also designed to be as habit-forming as possible in order to generate huge profits. By comparison, Carlton Cuse’s revelation does not sound in the least shocking. Nevertheless, it establishes two facts concerning TV series. First, it proves that they are undeniably addictive. Because they rank among consumer goods, they can trigger cravings. Besides, like the food products mentioned in Cuse’s simile, they come with serious side effects in case of overdose. Second, Cuse’s words carry the implicit admission that TV series are *intended* to cause dependence. Their creators fine-tune a winning formula involving the ingredients and know-how that are most likely to generate and maintain their show’s addictive quality. Does it mean that TV series are the only legal drug society still unrestrictedly allows?

This conference purports to establish then analyze the interrelation between series and dependence by focusing on two aspects of their connection: TV series overconsumption, and the production devices that lead to it. Due to this two-sided goal, the conference will bring together specialists from different backgrounds. On the one hand, it may be of interest to people working with addiction (psychiatrists, psychologists, social workers, etc.), whose analytical tools and statistics will be useful to assess the prevalence of TV series addiction as well as its consequences, in order to make sense of its mechanics. For similar reasons, the conference is also open to people working with children and teenagers (teachers, school doctors and nurses, social mobilizers and educators, parents, etc.), since youths under 18 are largely affected by addictive tendencies. On the other hand, this conference is also intended for TV series specialists, producers or scriptwriters, and for academics in the fields of film and serial studies, cultural studies, or narratology (among others). Their specific perspective on the topic may indeed help better understand what it is about the construction or reception of TV series that aims to create, maintain, amplify, or on the contrary curb their ingrained addictive quality.

The organizers will accept papers on the following key areas.

1. TV series dependence: points of vulnerability, symptoms, consequences, and possible solutions to the problem.

- Abnormal use, dependence or addiction? What is the place of TV series overconsumption in the field of psychiatry, according to current classifications? What is its relation to other behavioral patterns that are considered problematic (*workaholism* for instance...)?
- Characterization. Does TV series dependence mean one is addicted to a product, or to a pattern of behavior related to this product?
- Quantification problems. Is it possible to evaluate the daily consumption of a group of subjects? What is the impact of binge watching and what motivates it? What do binge watchers derive from the practice? Does competition with other fans play a part in the addictive process? Is watching the show before the others an important incentive to binge watch?

- Possible similarities with other types of addiction (video games, TV in general, the Internet, social networks...)
- Character identification and connected issues. Subjectively, what is the point of identifying with a character: escapism, seeking courage to face daily life or to create a new life for oneself, self-criticism through a doppelgänger, whether it be a guardian angel or a demon? In this respect, do TV series have a different impact than movies?
- What is the usual sociodemographic profile of TV series addicts, if any? Does it change according to the types of series they prefer? Does it differ with age? With gender?
- Are there any physical symptoms of TV series dependence (going cold turkey to block oneself off from some addictive practise, sleeplessness, etc.)?
- Series, the cognitive sciences and the neurosciences. Does it make sense to draw conclusions from extant research in *neurocinematics* (Uri Hasson)? Does brain imagery reveal TV series dependence, the same as recent studies have shown that using touch-sensitive screens alters our brain's representation of our fingers? Is there an impact on neurotransmitters? Is there an impact on the reward circuit, or at least on the production of dopamine? What part does TV series' high demand on memory play in the addiction process (through the repetition of narrative landmarks, locations, characters, types of interaction)? What part does the soundtrack play in the spectators' identification of characters and places, and to act as a catalyst of specific diegetic moments that recur as leitmotifs?
- What are the consequences of series addiction? Are they short-term, midterm or long-term? What is their impact on people's behaviors, on the personal and on the social level?
- How do spectators speak about their addictive tendencies? Do they see them as a source of pain or pleasure? What do they do to get "clean" or, on the contrary, to feed their addiction? What part of their lives is devoted to it? How much time do they spend organizing their series consumption on a daily basis? Do they consider substitutes as a way of weaning themselves (other TV programs for instance)? Are there any cases of denial? Is TV series addiction taboo, a fault to be concealed, or on the contrary a source of satisfaction to be bragged about in broad daylight? Is there such a thing as "serial memory", i.e. the serial equivalent of filmic memory? Do the people who consider themselves hooked on series have specific sets of beliefs? Do they behave in similar ways? Do they fall into specific subgroups?
- What are society's ways of dealing with this new type of addictive behavior? Are preventive measures being taken, and if such is the case, how do they work? How do departments of public health connect TV series dependence with established forms of addiction?

2. Series and addiction: addictive strategies v. social analysis.

- Do TV series foster dependence and, if such is the case, in what ways? Commercial strategies (advertising, teasers, transmedia broadcasting, "previously on" reminders, marketing, derivatives, spin-offs ...), and narrative strategies (duration of the narrative, cliffhangers, inclusion of news events, constructing a sense of belonging to a community, resurrecting / evicting characters due to fans' demand, Internet broadcast of alternative endings, taking into account the views expressed on forums, etc.).
- In some cases, do TV series or channels fight addiction, thereby expressing their awareness that it comes with adverse consequences? To what extent can we consider that some of the specific features of TV series are natural blockers of addictive processes (division into seasons, episode length and frequency of broadcast, alienation effects preventing identification, spoilers, etc.)?
- How do series represent the issues of the addictive tendencies they generate, as well as dependence in general (junkie or addict characters, sequences involving support groups, mirroring the inevitable separation that occurs after the final episode, mirroring relapses, withdrawal syndromes, weaning, addiction to a fictional universe, creative processes, the series' reception, etc.)?
- What is the place of the addiction to TV series in cultural history? How does it relate to the traditional criticism against fiction, according to which it distracts human beings from reality? Is it possible to

make up a genealogy of addiction to serial narratives, from the oral or literary origins up to film serials, pre-“New Golden Age” TV series, and the latest serial formats?

Conference languages: French and English.

The organizers strongly consider publishing a selection of conference papers. If it is the case, final versions of papers should be submitted during the conference in order for an edited volume to be released shortly thereafter.

Please send paper proposals (paper title and 300-word abstract + 4/5 keywords) along with a short biographical notice before 18 October 2015 to all the organizers' e-mail addresses:

nathalie_camart@hotmail.com ; seb.lefait@libertysurf.fr ; paquet.deyris@yahoo.fr ; romodesprez@gmail.com.

Bibliographie sélective / Selective bibliography

Ang, I., *Watching Dallas, Soap Opera and the Melodramatic Imagination*, London, Routledge, 1985.

Billieux, J. *et al.*, “Internet Gaming Addiction: the Case of Massively Multiplayer Online Role-Playing Games.” *Current Pharmaceutical Design* 20 (2015), 4026-4052.

Couteron J-P., « Addiction au quotidien, ou l'ordinaire des addictions », *Psychotropes*, 2008 /3 Vol. 14, p. 79-89.

Darras, E. « Les limites de la distance. Réflexions sur les modes d'appropriation des produits culturels. » In Donnat, O. (dir.), *Regards croisés sur les pratiques culturelles*, Paris, La documentation française, 2003.

Hasson U. *et al.*, “Neurocinematics: The neuroscience of film” *Projections* 2(1) (2008):1-26

Jenkins, H. (1992), *Textual Poachers: Television Fans and Participatory Culture*, New-York, Routledge.

Johnson, S., *Tout ce qui est mauvais est bon pour vous: Pourquoi les séries télé et les jeux vidéos rendent intelligent*. Trad. J. Antoine. Paris: Privé, 2009.

Le Guern, P. (dir.), *Les cultes médiatiques. Culture fan et œuvres cultes*, Rennes, PUR, 2002.

Niemiec, R. M., & Wedding, D., *Positive Psychology at the Movies: Using Films to Build Character Strengths and Well-Being*. Toronto: Hogrefe Publishing, 2014.

Shimamura, A. P. (dir.) *Psychocinematics: Exploring Cognition at the Movies*. Oxford: Oxford University Press, 2013.

Tan, S-L., A J. Cohen, S D. Lipscomb, and R. A. Kendall. *The Psychology of Music in Multimedia*. Oxford: Oxford University Press, 2013.

Tisseron, S. *Enfants sous influence : Les écrans rendent-ils les jeunes violents ?* Paris: A. Colin, 2000.

Valleur M., Matysiak J.-C., *Sexe, Passion et Jeux Vidéo. Les nouvelles formes d'addiction*, Paris, Flammarion, 2003.

Valleur M., Velea D. «Les addictions sans drogues» *Toxibase*, n ° 6 (juin 2002).

Wellenstein A., « Qu'est-ce qu'une addiction ? (sélection bibliographique) », *Psychotropes*, 2008 /3 Vol. 14, p. 73-77.

Young, S. D. *Psychology at the Movies*. Chichester, West Sussex: Wiley-Blackwell, 2012.

Zachs, J. *Your brain at the movies*. Oxford University Press, 2014.

- Le laboratoire LAVUE et d'autres unités de recherches : Séminaire sur les séries télévisées américaines (à confirmer)

GRUPE DE RECHERCHE « Observatoire de l'aire britannique » (OAB)

Responsable : Cornelius CROWLEY

Le groupe de recherches « Observatoire de l'aire britannique » organisera à partir de l'année universitaire 2013-14 une série de colloques et des séminaires consacrés à l'étude des différents aspects de la société britannique. Les questions d'empire, de décolonisation, et de la constitution des sociétés post-coloniales figurent parmi les thèmes qui seront abordés par ce groupe. L'aire britannique peut éventuellement s'entendre comme une vaste « anglosphère ». En tout cas son étude ne se limite pas au seul territoire de la GrandeBretagne.

De manière complémentaire et indispensable, la connaissance de l'aire britannique, telle qu'elle existe dans le monde contemporain, suppose que le travail de recherche porte aussi sur l'étude des institutions, faits et discours d'une modernité britannique, entre le 17^e et le 20^e siècles.

Depuis 2013-2014, l'OAB a entamé un programme de séminaires consacrés au thème « Empire after Empire ». En prolongement des travaux de ce séminaire, un colloque sera organisé en 2016.

Responsables du séminaire : Bernard Cros et Daniel Foliard

Les étudiants inscrits en M2 ou en préparation au concours de l'agrégation sont encouragés à assister à ce séminaire.

Horaire : vendredi après-midi.

Pour plus d'informations concernant les activités du groupe :

<http://anglais.u-paris10.fr/spip.php?rubrique259>

GRUPE DE RECHERCHE « Politiques américaines »

Responsables : Laurence GERVAIS, Pierre GUERLAIN et Caroline ROLLAND-DIAMOND

Projets et programme 2014-15

Présentation - Axes et thématiques :

Historique :

Actif depuis 2006, le groupe Politiques Américaines s'intéresse aux phénomènes de politique intérieure et étrangère et aux faits de société (religion, groupes de pensée et débats idéologiques) aux Etats-Unis.

Depuis l'année 2010 et l'organisation d'une journée d'études internationale consacrée aux années 1960, le groupe consacre une large part de sa réflexion aux mouvements sociaux et aux transformations du paysage social et culturel dans l'Amérique contemporaine.

Depuis 2012, il réunit, lors de ses séminaires, des chercheurs français et étrangers autour d'une thématique ayant trait à un ou plusieurs de ses axes :

- histoire sociale et mouvements sociaux
- villes et territoires
- politique étrangère
- économie

Evolution actuelle :

Pour la période 2013-2017, le groupe entend développer ses activités en reprenant le rythme régulier de ses séminaires (6 à 7 annuels) et en continuant d'organiser différentes manifestations scientifiques (colloques et journées d'études) d'envergure internationale.

Sur le plan de son projet scientifique, le groupe « Politiques américaines » prévoit de développer ses travaux autour d'une problématique commune à ses différents axes : « Territoire et politiques des Etats-Unis ». A l'heure où les frontières sont souvent dites abolies, ou certains chercheurs parlent de « compression de l'espace-temps » (Doreen Massey) due à la globalisation, où l'équilibre des pouvoirs entre états est redéfini par des événements tels que la crise financière ou la remise en cause d'équilibres géopolitiques anciens, on se posera la question de l'espace et de la notion de territoire à la fois comme ressource et contrainte de la démocratie. Les quatre axes de « Politiques américaines » se pencheront sur des questions telles que

- La redéfinition des frontières géopolitiques en fonction d'un nouveau rôle des Etats-Unis
- La fragmentation de l'espace et la compression de l'espace-temps dans un contexte d'internationalisation des échanges et des capitaux voire de déterritorialisation (économie numérique)
- La polarisation, la fragmentation mais aussi l'instrumentalisation de l'espace dans le contexte des villes américaines et dans les politiques urbaines
- Les questions de justice sociale, de diversité et d'équité en lien avec les notions de territoires et de justice spatiale
- Les liens entre identités, espace, et type de démocratie participative
- Les questions de droit liés à la transformation des espaces publics/privés
- les notions de et perceptions de l'égalité / équité et comment elles affectent les comportements économiques
- Les notions de territoire et de frontière dans l'économie américaine et les perceptions économiques.

Partenariats :

- avec l'équipe MAPS (« Mondes Anglophones : Politique et Société » de Paris IV – Sorbonne, dirigée par Claire Charlot et Andrew Diamond. Les groupes MAPS (Monde anglophone, politique et société) et « Politiques Américaines » ont des convergences en termes à la fois d'intérêts scientifiques représentés par les champs d'expertise de leurs chercheurs et de problématiques puisque les deux groupes s'attachent à décrypter les notions de politique, de démocratie et de démocratisation dans les sociétés anglophones (MAPS au Royaume Uni en Irlande et aux Etats-Unis, PA aux Etats-Unis). Il a donc semblé aux deux équipes qu'un rapprochement autour de thématiques communes lors de journées d'études et/ou de séminaires serait fructueux, tant pour ses chercheurs que pour ses doctorants. MAPS a fait plusieurs propositions pour l'année 2013-2014 de « conférences-débats » auxquelles PA sera invité à participer, et de son côté il est prévu que le group PA invite MAPS à participer avec ses doctorants à deux de ses séminaires. La formule sera reconduite les années suivantes suivant un calendrier qui restera à définir.
- Création d'un réseau avec les universités de Poitiers, Caen et Le Mans, intitulé "Power Studies Network" "Réseau d'Etude des Pouvoirs". Le prochain colloque aura lieu à Paris Ouest Nanterre sur le thème "Argent, pouvoir, représentation". Cette thématique devrait permettre aux quatre axes de PA de participer selon leurs champs d'expertise et de partager avec les chercheurs des autres universités du réseau comme cela a été le cas en 2012 au colloque « Who Governs ».

Le thème retenu de « territoires et politiques des Etats-Unis » donnera lieu à différentes manifestations scientifiques :

1/ Des séminaires tout au long de l'année dont les dates précises seront définies d'ici septembre 2014. Quelques exemples :

- Frédéric Heurtebize est venu nous parler de son ouvrage *Le Péril rouge. Les Etats-Unis et l'eurocommunisme en France et en Italie* à paraître aux Puf au printemps 2014.
- Caroline Rolland-Diamond est venue nous présenter son livre *Black America : Histoire moderne des mouvements noirs américains* au printemps 2014.

Par ailleurs, dans le cadre de sa collaboration avec le groupe MAPS de l'Université Paris-Sorbonne, d'autres séminaires seront ouverts aux membres de Politiques Américaines.

2/ Colloques : à venir

Chaque manifestation scientifique, qu'il s'agisse d'une journée d'étude ou d'un colloque fera l'objet d'un appel à communication. Un conférencier pourra être invité pour ouvrir chaque journée.

Les résultats des recherches issues de ces manifestations seront diffusés largement, de préférence dans des revues à comité de lecture (revues en ligne LISA, IdeAs Idées d'Amérique revue de l'Institut des Amériques). Chaque manifestation scientifique sera organisée par un membre du groupe « PA ». Afin d'aider à la formation des doctorants à leur futur métier, les doctorants seront vivement encouragés à participer aux manifestations (journées d'études ou colloques).

Adossement à la formation

En ce qui concerne la formation des étudiants de master et des doctorants et l'encadrement de la recherche, les chercheurs de « PA » sont responsables d'un certain nombre de séminaires au sein du master recherche entrant dans le champ couvert par les 4 axes du groupe et ils enseignent dans des séminaires transversaux de l'axe « Cultures et Politiques ».

- Pratiques et théories critiques dans le monde anglophone
- Les grands discours de la politique étrangère américaine
- Institutions politiques et juridiques comparées : France / Etats-Unis
- Le capitalisme américain : origines et rayonnement culturel
- Paradoxes de la modernité américaine : la ville, les médias
- Les Etats-Unis et la représentation de l'autre
- New York, Chicago, Los Angeles : villes globales et nouvelle gouvernance

GROUPE DE RECHERCHES SUR D.H. LAWRENCE

Responsables : Cornélius CROWLEY et Ginette ROY

D.H. Lawrence (1885 – 1930) est un auteur prolifique et très controversé qui a abordé de nombreux genres littéraire: romans, nouvelles, poésie, essais, critique d'art, récits de voyage, théâtre. Il a également été peintre et s'est particulièrement intéressé, dans ses écrits sur l'art, à la peinture de Cézanne. Comme ses contemporains James Joyce et Virginia Woolf, il peut être classé comme moderniste, mais un moderniste marginal qui embarrasse un peu les critiques. L'auteur de *Lady Chatterley's Lover* offre un champ d'exploration bien plus vaste que celui de la sexualité et de la transgression des tabous. Signalons l'intérêt que lui portèrent certains de nos philosophes français, notamment Gaston Bachelard et Gilles Deleuze.

Ce groupe de recherche sur D.H. Lawrence, le seul en Europe continentale, réunit régulièrement des chercheurs français et étrangers et publie ses travaux dans la revue *Etudes lawrenciennes* (**dont quelques numéros sont maintenant disponibles en ligne lawrence.revues.org/**). Les réunions et colloques sont ouverts **aux étudiants**. **Ceux-ci** peuvent participer et communiquer aux journées organisées par le groupe.

En 2015 a eu lieu à l'Université Paris Ouest en partenariat avec le Centre de Recherche « Textes et Cultures » de l'université d'Artois un colloque intitulé « Lawrence Among Women ». Du 31 mars au 2 avril 2016 se tiendra à Paris Ouest, un colloque international intitulé « Excess, Madness, Vision in Lawrence's Work ». Il y a chez cet écrivain une théorisation et une pratique de l'excès. On examinera la façon dont les trois notions d'excès, de folie et de vision s'articulent dans son œuvre tant au niveau philosophique qu'au niveau d'un choix d'écriture. Les étudiants inscrits dans le master Recherche ainsi que ceux qui sont inscrits dans le parcours « enseignement » du Master Monde Anglophone pourront trouver dans les questions abordées lors du colloque matière à nourrir leur réflexion et leurs projets.

GROUPE DE RECHERCHES « TEXTES ET GENRES » Femmes Auteures Anglo-américaines (F.A.A.A.M.)

Responsables : Claire BAZIN et Corinne BIGOT

Le groupe de recherches « Textes et genres » se propose d'offrir un espace de réflexion aux chercheurs qui travaillent sur les littératures féminines des pays anglophones.

On mettra l'accent, en particulier, sur les stratégies d'écritures développées par les femmes écrivains pour se situer à l'intérieur ou en marge des courants littéraires dominants de leurs pays respectifs. On y examinera les pratiques de réécriture des « grands » textes du canon de la littérature occidentale et on reposera la question

de l'élaboration d'une tradition littéraire propre aux femmes écrivains en ce début de 21^e siècle (comme Elaine Showalter ou Ellen Moers se l'étaient posée pour la littérature féminine du 19^e Siècle).

GROUPE DE RECHERCHES « TROPISMES »

Responsables : Chantal DELOURME et Richard PEDOT

Le groupe « Tropismes » s'adresse à tous ceux qui veulent participer à une réflexion sur le statut et le mode d'être des formes littéraires ainsi que sur les enjeux de la théorie critique. Les sujets abordés (L'Errance, Le Fantasma, L'Interprétabilité, Qu'est-ce que la fiction ?, L'Affect,...) visent à mieux cerner à partir d'œuvres essentiellement, mais non exclusivement, littéraires les questions majeures de la critique en études littéraires tout en approfondissant la spécificité des œuvres étudiées. Le travail du groupe doit aider les doctorants à se familiariser avec les approches et les enjeux de la recherche sur les textes.

Le groupe travaille en séminaire, dont le thème est défini pour deux ans. (Calendrier consultable sur le site du Centre de Recherches Anglophones : <http://anglais.u-paris10.fr/spip.php?rubrique4>). « Tropismes » organise également des colloques. Les travaux du groupe sont publiés dans la revue *Tropismes*.

GROUPE DE RECHERCHES « THÉORIES DE LA LECTURE, LECTURES DE LA THÉORIE »

Responsables : Chantal DELOURME, Richard PEDOT et Isabelle ALFANDARY

Ce séminaire est ouvert à tous ceux, doctorants, post-doctorants et étudiants en Master 2, qui souhaitent débattre des théories de la fiction, de la littérature et plus généralement des sciences humaines avec en point de mire la question de l'acte interprétatif. Par la variété des textes abordés (de Roland Barthes à Umberto Eco ou Judith Butler, en passant par Pierre Bourdieu ou Jacques Derrida, et bien d'autres), ce séminaire propose également un parcours des grands courants critiques auxquels tout chercheur est amené à se trouver confronté et offre l'occasion d'en évaluer l'influence et la pertinence.

Les séances sont mensuelles. Le texte soumis à réflexion est d'abord l'objet d'une présentation synthétique d'un rapporteur qui vise à lancer la discussion entre les participants. (Le programme du séminaire est consultable sur le site du Centre de Recherches Anglophones : <http://anglais.u-paris10.fr/spip.php?rubrique4>)

GROUPE DE RECHERCHES « CULTURE / CULTURES »

Responsables : François CUSSET, Véronique RAULINE, Thierry LABICA et Cornelius CROWLEY

Groupe de Recherche du CREA sur les pensées critiques contemporaines

Le groupe « Culture / cultures » a co-organisé avec l'Université de Californie un colloque international sur « Culture, Espace, Violence: l'imaginaire néolibéral » (premier volet à University of California, Irvine, CA., 20-22 octobre 2011, dont le second volet a eu lieu à l'Université de Paris Ouest, Nanterre, 29-31 mars 2012)

Le groupe *Culture/cultures* poursuivra cette année sa réflexion sur les vocabulaires et les imaginaires hégémoniques (sous leurs aspects sociaux, territoriaux, politiques, managériaux) mais aussi sur les puissances critiques qui s'y logent. Tout en s'ouvrant à des aires de recherche nouvelles, de la théorie critique anglo-saxonne jusqu'aux questionnements politiques sur la recherche et l'enseignement universitaires aujourd'hui, ce groupe résolument transversal reste attaché, avant tout, à saisir la violence inédite des

rapports de domination caractéristiques de notre situation historique contemporaine, à essayer de circonscrire sinon de (re)nommer celle-ci, et à tenter de mieux comprendre qui nous sommes collectivement et ce que nous y faisons.

GROUPE DE RECHERCHES SUR « LES JUIFS DANS LES PAYS DE LANGUE ANGLAISE »

Responsables : Danièle PAYCHA-KAHN et Jean-François MOISAN

Ce groupe de recherches travaille sur :

- Les problèmes d'émancipation des Juifs en Grande-Bretagne aux XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles.
- Les problèmes d'identité et d'intégration des Juifs en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.
- La culture juive en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.
- La littérature juive d'expression anglaise.
- Les relations entre les Juifs et les autres communautés en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

Le groupe se réunit trois fois par an pour des journées d'étude. La première s'est déroulée à l'université Paris Ouest le 19 novembre 2007 autour du thème singulier/plurriel et a donné lieu à huit communications.

Programme et dates à préciser.

GROUPE DE RECHERCHES « CONFLUENCES »

Responsable : Emily EELLS

Le groupe travaille dans deux domaines complémentaires :

1. « les mots étrangers », responsable : E Eells (8 séminaires dans l'année)
2. TRILL (Translation Research in Literature and Language) respon. C. Berthin, E. Eells, J-M Déprats (séminaires réguliers pendant l'année).

Les deux groupes réunissent des spécialistes de littérature, de civilisation, de traduction et de la théorie de la traduction, de l'histoire des idées et des arts plastiques. Il accueille les doctorants et les étudiants de M2. Les textes des communications retenus par le comité de lecture sont publiés dans la revue "Confluences".

Le séminaire sur « Les mots étrangers » concentre sa réflexion sur toutes les questions afférentes à la dimension sonore du texte. Regroupées sous l'intitulé « *Sounds foreign* », les communications exploreront entre autres problématiques l'inscription de l'accent, de la musique, du volume dans le texte.

En juin 2015 *Confluences* organise un colloque sur « *Translating Sounds in Proust* ».

CENTRE DE RECHERCHES « ESPACES / ECRITURES »

Responsable : Corinne ALEXANDRE-GARNER

Les recherches du CREE s'articulent d'une part autour de l'œuvre de Lawrence Durrell et de ses amis écrivains (Henry Miller, Anaïs Nin, etc...), à partir du fonds d'archives Lawrence Durrell qui peut être consultée à la Bibliothèque Lawrence Durrell de l'Université de Paris Ouest Nanterre (V 230).

La bibliothèque de recherche Lawrence Durrell est unique en France et possède dans son fonds de trois mille ouvrages plus de 300 documents qu'on ne trouve nulle part ailleurs. Celui-ci vient de s'enrichir d'un don d'une centaine d'ouvrages de et sur Henry Miller et Anaïs Nin. Ce fonds peut intéresser des traducteurs, des littéraires, mais aussi de jeunes chercheurs qui souhaiteraient travailler sur l'édition des auteurs anglophones à Paris entre 1920 et 1950 etc.

Le centre organise régulièrement des colloques internationaux autour de l'œuvre de l'auteur et a publié une demi-douzaine d'ouvrages à ce titre, en particulier dans la « Collection Durrellienne » des Presses Universitaires de Paris Ouest.

Le centre a également une dimension transdisciplinaire et travaille autour des thèmes liés aux espaces de rencontre, de langues et de cultures, villes ou textes nés d'un passé cosmopolite ou susceptibles d'accueillir des surgissements de dialogues que les conflits contemporains semblent avoir rendu impossibles. Ces dernières années, les réflexions du groupe ont porté sur les notions de frontières, marges et confins et se poursuivent autour des thèmes des migrations, exils, errances et écritures. C'est dans le cadre de la collection « Chemins croisés » des Presses de l'Université Paris Ouest que ces travaux transdisciplinaires sont publiés.

Un séminaire transdisciplinaire intitulé " Lire le monde avec la littérature" se réunit six fois dans l'année.(dont les crédits seront pris en compte par les ED selon les critères de chaque discipline) s'adresse aux jeunes chercheurs de toutes disciplines qui souhaitent mettre leur travail à l'épreuve du texte et du monde grâce à la littérature qu'on entendra comme terrain transitionnel et prisme de lecture de l'actuel. Il est ouvert aux étudiants de toutes les Ecoles doctorales et peut accueillir certains étudiants très motivés de Master.

GRUPE DE RECHERCHE SUR LA « COMMON LAW »

Responsable : Sebastian MCEVOY

Formé en 2010, le Centre (français) de Recherche sur la Common Law (CRCL) est une unité de recherche liée aux Etudes bilingues des droits de l'Europe/section droit anglais de l'Université Paris Ouest (Nanterre La Défense), qui sont proposées par l'UFR DSP et l'UFR LCE/département d'études anglophones aux niveaux licence et master. Il travaille sur le droit anglais en lui-même et plus généralement la *common law*, mais aussi sur le droit comparé et au sens le plus large, pour inclure les thèmes notamment droit et sciences du langage ainsi que droit et littérature (de fait, le CRCL a remplacé l'unité droit et littérature fondée en 2008). Il est en relation avec plusieurs centres ou groupes de recherche étrangers. Il a organisé en juin 2010 son premier colloque international.

Contact: stmcevoy@gmail.com

GRUPE DE REFLEXION SUR LES GRAMMAIRES « GREG »

Responsable : Martine SEKALI

Lien : <http://anglais.u-paris10.fr/spip.php?rubrique55>

Le GREG est un groupe de recherche en linguistique de Paris Ouest-Nanterre qui se consacre aux recherches sur la **construction du sens à l'interface entre syntaxe/sémantique et pragmatique**. Dans cette problématique linguistique, il fonctionne également en étroite collaboration avec l'UMR MoDyCo de Paris Ouest Nanterre, et en particulier, avec **Anne Trévise**, dans des projets communs avec le groupe de linguistique « **Hétérogénéité(s) dans les langues et dans les discours** » : <http://www.modyco.fr/modyco/recherche/heterogeneite.html>).

Ce centre rassemble des chercheurs de différents cadres théoriques (majoritairement Théorie des opérations énonciatives, Pragmatique, Grammaire des constructions) et favorise la discussion et les échanges sur la question du lien entre système de langue et contexte, question qui est traitée dans les séminaires de M2 recherche en linguistique d'Anne Trévise et de Martine Sekali. Tous les linguistes (enseignants chercheurs, étudiants M2, doctorants) sont conviés à ses séances de travail autour du thème fédérateur : **Paramétrer Le Sens (PLS)**.

COLLOQUES ORGANISES PAR LE GROUPE GREG

Après les colloques internationaux PLSI 'Etude de cas' (2009), PLSII 'Filtres, filtrages, élaboration' (2010), et PLSIII 'Sens attendu/inattendu en langue' (2013), le GREG organise le prochain Colloque **international de linguistique GREG PLS IV intitulé « Marqueurs et structures, quel relation dans la construction du sens ? »**, qui aura lieu les **5, 6 et 7 novembre 2015** à l'Université Paris Ouest Nanterre (voir appel à communication et détails sur le site du GREG). Dans la lignée de la démarche d'observation du 'paramétrage linguistique de la construction du sens' à l'interface entre syntaxe, sémantique et discours, il s'agira lors de ce colloque de reconsidérer ce que nous entendons habituellement par 'marqueur' comme trace d'opération, ainsi que le mot 'structure', et sa définition possible à l'interface syntaxe-sémantique et pragmatique. La question pourra aussi être déclinée en de nombreuses problématiques linguistiques associées : en particulier, sur la nature compositionnelle ou pas de la construction des valeurs référentielles : comment s'articulent les marques linguistiques dans la construction du sens : combinatoire ou synergie opérationnelle ? Qu'entend-on par synergie ? Que se passe-t-il à l'interface des formes ? Les 'structures' ou constructions syntaxiques sont-elles des additions de marqueurs ou des marqueurs en soi ? Les noms ou verbes composés : quelle opération que cette 'composition' ? Diachronie et processus de grammaticalisation. Acquisition et compositionnalité etc.

SEMINAIRES DU GROUPE GREG

Le groupe de recherche GReG se réunit tous les mois en séminaires en salle V216. Les séances comportent une partie "questions diverses" liées à l'organisation des recherches, puis une intervention d'un des membres ou d'un invité sur une problématique liée à la sous-thématique de l'année. Vérifier le calendrier sur le site du GREG :<http://anglais.u-paris10.fr/spip.php?rubrique55>. L'année 2014-2015 a été basée sur le thème « choix et traitement de corpus », à chaque séance, un membre du groupe a présenté ses réponses aux questions : « quel type de corpus utilisez-vous dans vos recherches ? », « Comment le collectez-vous ? », « Comment l'exploitez-vous », « quels outils utilisez-vous éventuellement pour relever les occurrences, les trier, les traiter ? ». Les membres qui maîtrisent l'utilisation de logiciels d'analyse (par exemple PRAAT, CLAN, ELAN etc.), ont proposé un atelier-formation à travers un exemple d'exploitation faite au cours de leurs recherches et quelques résultats.

Pour l'année 2015-2016, nous prévoyons de travailler sur la constitution des « normes » en linguistique, et l'incidence réciproque des situations/contextes d'interaction et de la régulation/le codage des relations intersubjectives dans l'activité langagière. Des corpus de productions dites « non-normées », ou contraires à la « norme », saillantes, seront observés et analysés sous divers angles et méthodes linguistiques

PARTENARIATS

Le GReG est également un partenaire fondateur du **Projet Paris Lumières « COSPI » (COstruction du Sens et Processus d'Interprétation**, voir le lien http://anglais.u-paris10.fr/IMG/pdf/projet_cospi_linguistique_pres_paris-lumieres.pdf), avec l'UMR 7114 MoDyCo (Modèles, Dynamiques, Corpus), le Groupe LECSEL et UMR 7023 SFL (Structures Formelles du Langage), de l'Université Paris 8, CNRS de l'Université de Paris 8 Vincennes-Saint Denis. Le projet COSPI travaille avec ses partenaires étrangers de l'Université de Manchester (UK), de Heidelberg (Allemagne), d'Espagne et de Sao Paulo (Brésil). Il a organisé le 12 décembre 2014 une **journée d'étude sur le thème « Ambiguïté et malentendus dans l'activité langagière »** (pour plus de détails, voire le site du GREG à la rubrique COSPI).

Le groupe GREG partage également des intérêts avec les autres groupes de l'Axe 4 du CREA (Confluences, TRILL et RAO).

Les étudiants linguistes de M2 sont encouragés à participer à ces séminaires, et à soumettre des propositions de contribution aux colloques PLS du GREG.

GRUPE DE RECHERCHES « QUARTO »

Textes, Discours et Représentations 1600-1800

Responsables : Yan BRAILOWSKY, Anny CRUELLE, Myriam-Isabelle DUCROCQ, Sandrine PARAGEAU, Clotilde PRUNIER

Les travaux de Quarto portent sur la question des ruptures, seuils, passages, marges (changements de paradigme culturel, politique, etc...) et leur traduction dans les textes, discours et représentations en Angleterre de la Renaissance aux Lumières. La période 1600-1800 est un ancrage de référence mais

les travaux du groupe sont ouverts aux périodes plus tardives et aux cultures continentales dans le cadre des thématiques choisies.

Les travaux s'articulent autour de deux axes principaux :

- Le théâtre élisabéthain et jacobéen.
- Les origines de la modernité dans les Iles britanniques.

Projets en cours :

« Apocryphes et anonymes » (en collaboration avec l'IRCL, Montpellier III) en ligne ici quarto.u-paris10.fr
Les pièces anonymes ou celles relevant de l'apocryphe shakespearien forment un corpus isolé. Elles sont rarement interrogées comme textes, la question de leur attribution paraissant épuiser leur intérêt ou faire écran à toute approche de nature différente. C'est ce corpus, aujourd'hui accessible en ligne, qu'explore Quarto, hors de toute référence à « la question de l'auteur ».

GRUPE D'ETUDES EN LITTERATURE D'AMERIQUE DU NORD « ELAN »

Responsables : Hélène AJI et Bruno MONFORT

Fonctionnant sous forme de colloques, de journées ou de demi-journées d'étude autour d'un intervenant invité, sur un auteur spécifique, ou sur un texte choisi, le groupe est ouvert à tous ceux qu'intéresse la littérature américaine sous toutes ses formes, du 19^e au 21^e siècles.

Programme prévisionnel pour 2015-2016 : à préciser.

Fonctionnant sous forme de demi-journées d'étude autour d'un intervenant invité (au rythme de deux ou trois demi-journées par an), le groupe se réunira pour fixer le calendrier de ses activités à la Rentrée en septembre 2014.

Une thématique générale a été retenue : « Littérature américaine, littérature encyclopédique ».

MASTER 2

LES PARCOURS DE FORMATION EN M2 RECHERCHE

Le M2 recherche possède les mêmes parcours que le M1, mais chaque parcours requiert la validation d'un mémoire de recherche (27 ECTS) sur un sujet qui se rattache au parcours choisi. *La direction du mémoire sera assurée par un professeur HDR dont le domaine de recherche est en articulation avec le sujet de recherche choisi par l'étudiant.*

L'itinéraire -1- « Linguistique et traduction » comprend 4 séminaires : 2 séminaires de linguistique anglaise et 2 séminaires de traduction

L'itinéraire --2 - « Arts et littérature » comprend 4 séminaires à choisir parmi : Cinéma du monde anglophone et les séminaires de littérature

L'itinéraire --3- « Civilisation, institutions et échanges » comprend 4 séminaires : 2 séminaires de civilisation américaine et 2 séminaires de civilisation britannique

(Pour **L'itinéraire - « Enseignement »** voir *Livret Spécifique Métiers de l'Enseignement*)

A ces choix de séminaires en parcours (répartis entre le 1^{er} et le 2^{ème} semestre) s'ajoutent :

— en S3 : un séminaire Parcours Critiques (approfondissement théorique des méthodes de recherche) ainsi que la **Présentation du Plan et la Bibliographie du mémoire au directeur de recherche à mi-parcours (à la fin du S1)**

— en S4 : la soutenance du mémoire

LISTE DES SEMINAIRES DU MASTER 2 RECHERCHE « ETUDES ANGLOPHONES »

Codes d'E.C., intitulés et responsables :

SEMESTRE 1 :

E.C : 3VMA9PCR	Etudes anglaises : Parcours critiques Anny CRUNELLE et François CUSSET
E.C. : 3VMA9LUS : Littérature américaine	Lieux de l'Amérique Bruno MONFORT
E.C : 3VMA9LGB : Littérature britannique	Dissemblances fiction Claire BAZIN et Anny CRUNELLE
E.C : 3VMA9CUS : Civilisation américaine	La représentation de l'autre aux USA Pierre GUERLAIN
E.C. : 3VMA9CGB : Civilisation britannique	Liberty, law, toleration Cornelius CROWLEY
E.C : 3VMA9TRD : Traduction	Théories et pratiques de la traduction 1 Christine BERTHIN et Emily EELLS

SEMESTRE 2 :

E.C : 3VMA0TRD : Traduction	Théories et pratiques de la traduction 2 Christine BERTHIN et Serge CHAUVIN
E.C : 3VMA0LUS : Littérature américaine	Poésie américaine du 20e siècle Hélène AJI
E.C : 3VMA0LGB : Littérature britannique	La part du rire dans l'œuvre de Virginia Woolf Chantal DELOURME
E.C : 3VMA0CUS : Civilisation américaine	Paradoxes de la modernité américaine : la ville, les médias François CUSSET et Laurence GERVAIS
E.C : 3VMA0CGB : Civilisation britannique	L'Ecosse : « une communauté imaginée ? » Clotilde PRUNIER

E.C : 3VMA0CNA : Cinéma du Monde Anglophone

A Troubled State of the Nation in American

TV Series

Anne-Marie PAQUET-DEYRIS

E.C : 3VMA0LIN : Linguistique anglaise

Anne TREVISE

E.C : 3VMA0EAN : Etudes anglophones

African Writing in English

Brian DOHERTY

M2 : Le Monde anglophone

SEMESTRE 1

U.E. : 3VEAUC91 : Anglais Master Recherche Transversale M2 S1

EC : 3VMA9PCR : Anglais Parcours critiques M2 S1

Sous-titre éventuel :

Intitulé court : Parcours critiques

Responsable(s) :	Anny CRUNELLE & François CUSSET
Durée du cours :	2h hebdomadaires (20.0 h TD présentes)
Nombre de crédits (ECTS) :	6.0 ECTS 50.0 h de travail personnel
Enseignant(s) :	A. Crunelle & F. Cusset

Programme

L'objectif du séminaire est de réfléchir sur la notion d'interprétation et sur la pratique interprétative à travers les principales approches méthodologiques et leurs enjeux, en proposant aux étudiants d'acquérir les outils théoriques d'une « critique de l'interprétation » (ou d'une interprétation critique) d'abord en littérature, autour de textes du canon littéraire anglo-américain, puis en civilisation, autour de certains discours dominants contemporains et de leurs concepts centraux. Ce cours vise donc à donner à l'étudiant des outils d'analyse tout en lui permettant de réfléchir sur sa propre pratique.

Séances 1 à 5 : littérature (A. Crunelle)

En complément de la présentation de quelques-unes des théories les plus importantes, le séminaire sera consacré à l'analyse d'une sélection de textes qui tous posent la question du lecteur, de son émergence, de son statut et de son autonomie, et donnera lieu à des exemples de « lecture ».

Séances 6 à 10 : civilisation (F. Cusset)

A partir d'extraits de textes théoriques à visée critique, il s'agit de soumettre le discours public dominant (des médias à la doxa et aux rhétoriques politiques officielles) en Angleterre et aux États-Unis à une interprétation critique, autour de cinq concepts successifs, qui en organisent la logique et en forment l'ossature: civilisation, mondialisation, identité, marché, interactivité.

Bibliographie

Roland Barthes. *Critique et vérité*. Paris : Seuil, 1966.

Roland Barthes. *S/Z*. Paris : Seuil, 1970.

Roland Barthes. *Le Bruissement de la langue*. Paris : Seuil, 1993.

Pierre Bourdieu et Luc Boltanski. « La production de l'idéologie dominante ». Actes de la Recherche en Sciences Sociales, nos. 2-3, 1978.

Judith Butler. *Excitable Speech: A Politics of the Performative*. New York: Routledge, 1997.

Jonathan Culler. *The Pursuit of Signs*. London: Routledge, 1981.

Jacques Derrida. *L'Écriture et la différence*. Paris : Seuil, 1967.

Stanley Fish. *Is there a text in this class: The Authority of Interpretive Communities*. Cambridge: Harvard UP, 1980.

Michel Foucault. « Qu'est-ce qu'un auteur ? ». *Dits et écrits*. T. 1. Paris : Gallimard, 1994.

Clifford Geertz. *The Interpretation of Cultures*. New York: Basic Books, 1973.

Fredric Jameson. *The Political Unconscious: Narrative as a Socially Symbolic Act*. Ithaca, N.Y.: Cornell UP, 1981.

Hans Robert Jauss. *Pour une herméneutique littéraire*. Paris : Gallimard, 1988.

Paul Ricoeur. *Le Conflit des interprétations: Essais d'herméneutique*. Paris : Seuil, 1969.

Contrôle continu

1 devoir écrit et 1 partiel (3h)

Examen terminal

1 épreuve sur table (3 h)

Langue(s) du cours

Anglais

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui

Prérequis : compétence en anglais requise pour les travaux demandés en vue de la validation du séminaire.

U.E. : 3VEAUF92

EC : 3VMA0LUS: Littérature américaine

Sous-titre éventuel : Les lieux de l'Amérique : topographies, cartographies, savoirs.

Intitulé court : Lieux de l'Amérique

Responsable(s) :	Bruno MONFORT
Durée du cours :	20H (2hx10 semaines) = 50 heures de travail personnel
Nombre de crédits (ECTS) :	6 ECTS
Enseignant(s) :	Bruno MONFORT

Programme

Pour ses écrivains, ses peintres et ses photographes, l'Amérique oscille sans cesse entre le lieu qu'on s'approprie chemin faisant à force de le parcourir pour le connaître et le reconnaître et un espace abstrait que l'esprit définit par des lignes et des traces. On se propose dans ce séminaire d'étudier quelques-uns des principaux jalons qui ont présidé à l'évolution au cours du XIX^{ème} siècle et pour une part du XX^{ème}, à mesure que la nation avance vers l'ouest, des paradoxes inhérents à la double construction de l'Amérique comme espace continental, et comme monde visible et connaissable, avant même tout contact physique avec lui. On prendra pour objet d'étude des textes, peintures, dessins, photographies, représentations cartographiques et autres diagrammes qui ont des parentés avec l'art notamment via l'usage de la grille, ce canevas orthonormé qui régit le découpage politique du continent, prévaut dans le plan de nombre de grandes villes américaines, et, à en croire la critique Rosalind Krauss, a pour propriété de refouler le « réel » comme la grille à travers laquelle peintre regarde le monde ainsi « mis au carreau ».

Bibliographie

Sources primaires

Henry David Thoreau : *Walden* (1854) et *The Maine Woods* (1848-58 et posthume). Stephen Crane : nouvelles dont "The Bride comes to Yellow Sky" et "The Open Boat". William James *Pragmatism* (1907) Mark Klett and others : *Third Views, Second Sights. A Rephotographic Survey of the American West*. SantaFe, N.M. : Museum of New Mexico Press, 2005. D'autres textes et documents seront distribués en cours

Sources secondaires

Akerman, John R, Robert W. Karrow (eds), *Maps : Finding our Place in the World*. Chicago: The University of Chicago Press, 2007. Baudrillard, Jean. *Amérique*. 1986. Paris: Le Livre de poche, 1988. Calo, Mary Ann ed., *Critical Issues in American Art*. Boulder, CO: WestView Press/HarperCollins, 1998. Kraus, Rosalind, « grille » in *L'Originalité de l'Avant-Garde et autre mythes modernistes*. Trad. Jean-Pierre Criqui. Paris: Macula, 1993. Miller, Angela (ed.) and others, *American Encounters. Art, History and Cultural Identity*. Englewood Cliffs, N.J.: Prentice Hall, 2007.

Contrôle continu : exposé ou devoir maison,+ épreuve terminale sur table (commentaire de texte, ou d'un court dossier de documents)

Examen terminal : épreuve sur table (commentaire de texte, ou d'un court dossier de documents)

Langue(s) du cours : français 90%

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui

Prérequis : non.

U.E. : 3VEAUF92 Anglais Master Recherche Séminaires Littérature M2 S1

EC : 3VMA9LGB : Anglais Littérature britannique M2 S1

Sous-titre éventuel :

Intitulé court :

Responsable(s) :	Claire BAZIN & Anny CRUNELLE
Durée du cours :	20 heures ; 2h x 10 = 50 h de travail personnel
Nombre de crédits (ECTS) :	6 ECTS -- 50 h de travail personnel
Enseignant(s) :	Cl. Bazin & A. Crunelle

Programme

Semaines 1 à 5 (A. Crunelle)

Ce séminaire propose une étude de la réflexivité théâtrale (théâtre dans le théâtre, structures emboîtées) dans une sélection de pièces shakespeariennes (*Le Songe d'une nuit d'été*, *Hamlet*, *Much Ado about Nothing*) et leurs adaptations cinématographiques afin de dégager les significations de la mise en abyme comme élément de construction dramatique, esthétique, culturel et symbolique.

Bibliographie :

William SHAKESPEARE: *Hamlet*, ed. Philip Edwards, The New Cambridge Shakespeare, Cambridge, CUP, 2003.

William SHAKESPEARE: *A Midsummer Night's Dream*, ed. Peter Holland, The Oxford Shakespeare, Oxford, OUP, 2008.

William SHAKESPEARE: *Much Ado about Nothing*, ed. Sheldon Zitner, The Oxford Shakespeare, Oxford, OUP, 2008.

NB Les pièces ne seront pas étudiées dans leur intégralité. Une bibliographie sera distribuée au début du séminaire.

Semaines 6 à 10 (Cl. Bazin)

Janet Frame, *The Complete Autobiography*. London: The Women's Press, (1990) 1999.

An Angel at my Table est l'autobiographie de Janet Frame, publiée d'abord en trois volumes : *To the Is-Land*, *An Angel at my Table* et *The Envoy from Mirror City*, qui retracent la vie de l'auteur/narrateur/personnage de la naissance à l'âge de quarante ans environ. Le livre a connu un succès international, grâce au film éponyme de Jane Campion, sorti en 1990. La particularité de cette autobiographie tient en partie à la vie extra-ordinaire de son auteur, qui, diagnostiquée schizophrène, et menacée de lobotomie, échappe à l'opération grâce à un prix littéraire qui vient couronner la publication de son premier recueil de nouvelles, *The Lagoon* (1951). Nous nous pencherons sur le genre autobiographique en général, pour voir comment, tout en se pliant à ses règles, Janet Frame s'en démarque aussi pour écrire « an autobiography of her own ».

FRAME, Janet, *The Complete Autobiography*. London: The Women's Press, (1990) 1999.

BAZIN, Claire, *Janet Frame*, in *Writers and Their Work*, Northcote Publishers, Tavistock, 2011.
BRAUN, Alice. *Janet Frame: le féminin et la marge*, Thèse de Doctorat soutenue le 6 Décembre 2008 à L'université de Paris Ouest Nanterre la Défense. Directrice: Claire Bazin.
KING, Michael. *Wrestling with the Angel: A Life of Janet Frame*. Harmondsworth: Penguin, 2000.
LEJEUNE, Philippe. *Le pacte autobiographique*. Paris : Editions du Seuil, 1975.

Contrôle continu

1 exposé oral ou un devoir écrit à la maison sur l'un des deux séminaires (au choix de l'étudiant) ; 1 épreuve sur table à la fin du semestre (3 heures) sur l'autre séminaire. Chaque séminaire doit être sanctionné par une note.

Examen terminal

Épreuve sur table (3 heures), sur le séminaire A ou B, au choix des enseignants.

Langue(s) du cours : anglais

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui

Prérequis : compétence en anglais requise pour la lecture des documents et pour les travaux demandés en vue de la validation du séminaire

U.E. : 3VEAUF93

EC : 3VMA9CUS: Civilisation américaine : Les représentations de l'« Autre » dans la sphère politique américaine
Sous-titre éventuel : The US and Others

Intitulé court : The US and Others

Responsable(s) :	Pierre GUERLAIN
Durée du cours :	2x 10 h = 50 h de travail personnel
Nombre de crédits (ECTS) :	6 ECTS
Enseignant(s) :	Pierre Guerlain

Programme

Le travail de ce séminaire portera principalement, mais pas exclusivement, sur la politique étrangère des Etats-Unis et sur les représentations américaines de l'autre dans les textes politiques.

En se concentrant sur la représentation de « l'ennemi » extérieur (immigrants clandestins, terroristes, alliés-rivaux) à des moments-clés de l'histoire du siècle et de ses médias, on évaluera le rôle de l'imaginaire manichéen dans la construction et dans la promotion du « rêve américain » ou de « l'idéologie américaine », des termes à définir et préciser. Nous aborderons les problèmes de représentation et d'image des Etats-Unis à l'étranger et des perceptions américaines de l'étranger.

Plusieurs séances seront consacrées à la notion d'*alien* : présence indésirable de l'intérieur (à partir d'un texte récent de Samuel Huntington) ou entité hostile de l'extérieur (à propos de l'évolution de l'antiaméricanisme). Les documents de *National Security Strategy* de 2002 et 2009 serviront de source primaire pour nos analyses.

Bibliographie

- BACEVICH Andrew J., *American Empire, The Realities & Consequences of US Diplomacy*, Cambridge, Harvard University Press, 2002.
- BADIE Bertrand, *La Diplomatie de connivence, les dérives oligarchiques du système international*, Paris, La Découverte, 2011.
- BADIE Bertrand, *Le Temps des humiliés : pathologie des relations internationales*, Paris, Odile Jacob, 2014.
- BEINART Peter, *The Icarus Syndrome, the History of American Hubris*, New York, 2010
- BRANDS H. W., *What America Owes the World*, Cambridge U.P, 1998
- CHOMSKY Noam, *Hegemony or Survival, America's Quest for Global Dominance*, 2003
- GOLUB PHILIP, *Power, Profit and Prestige; A History of American Imperial Expansion*, Londres, Pluto Press, 2010
- HASSNER Pierre et VAÏSSE Justin : *Washington et le monde, Dilemmes d'une superpuissance*, Paris Autrement ; CERJ, 2003
- HUNTINGTON Samuel, *The Clash of Civilizations*, New York, Simon & Schuster, 1996.
----- "The Hispanic Challenge", *Foreign Policy*, March-April 2004
- LIEVEN Anatol, *America, Right or Wrong*, Oxford U.P, 2004
- MCDUGALL Walter A., *Promised Land, Crusader State: The American Encounter with the World Since 1776*, Boston, Houghton Mifflin, 1997.
- MELANDRI Pierre, *La Politique étrangère des Etats-Unis de 1945 à nos jours*, Paris, PUF, 1995 (2e édition).
- National Security Strategy of the United States, publié le 20 septembre 2002, disponible sur le site de la Maison Blanche (<http://www.whitehouse.gov/nsc/nss.html>)
- National Security Strategy of the United States, publié le 27 mai 2009, disponible sur le site: <http://www.whitehouse.gov/issues/homeland-security> (cliquez sur le lien read the full National Security Strategy (pdf))

Contrôle continu

Deux devoirs (commentaire ou essay).

Examen terminal

Un commentaire ou un essay (3 h)

Langue(s) du cours : Anglais

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui

Prérequis : non.

U.E. : 3VEAUF93

EC : 3VMA9CGB : Civilisation britannique 1

Sous-titre éventuel : Liberty, Law, Toleration

Intitulé court : Liberty, Law, Toleration

Responsable(s) :	Cornelius CROWLEY
Durée du cours :	10 x 2 heures = 50 h de travail personnel
Nombre de crédits (ECTS) :	6 ECTS
Enseignant(s) :	Cornelius Crowley

Programme

Dans le cadre du séminaire, on lira des écrits de John Locke, notamment « A Letter on Toleration », 1689. L'analyse portera sur l'explicitation d'un paradigme « lockien » qui est fondateur d'une répartition entre la sphère du privé et celle du public, entre *loi* et *morale*, et qui est porteur d'une articulation entre le *politique* et *l'économique*. On démontrera la prégnance de ce paradigme dans le déploiement de l'autorité civile en Grande-Bretagne, notamment pour ce qui concerne la démarcation de ce qui relève de l'appréciation discrétionnaire des individus –de la sphère de leur liberté individuelle- et ce qui peut relever d'une régulation ou d'une restriction par le pouvoir civil.

Bibliographie

- John Locke, A Letter on Toleration (1689 Gough, J.W, and Klibansky (eds.), Oxford UP (1968).
- David Hume, *Dialogues Concerning Natural Religion*, and *The Natural History of Religion*, Gaskin, J.C.A., (ed), Oxford UP (2008).
- John Stuart Mill, (1859), *On Liberty and Other Essays*, Oxford World's Classics
- Patrick Devlin , *The Enforcement of Morals* (Oxford, 1965).
- Etienne Balibar, *Saeculum. Culture, religion, idéologie*, Editions Galilée, 2012.
- Jonathan Israel, *A Revolution of the Mind: Radical Enlightenment and the Intellectual Origins of Modern Democracy*, Princeton UP, 2011.
- Alan Ryan, *The Making of Modern Liberalism*, Princeton UP, 2012
- Base de ressources électroniques: <http://oll.libertyfund.org/>

Contrôle continu

- 1 exposé ou un compte rendu de lecture, coefficient 1
- un partiel de fin de semestre, coefficient 2.

Examen dérogatoire

- 1 écrit (3 h)

Langue(s) du cours : Anglais

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui

Prérequis : Conditions normales d'accès au M2 R ; pour les autres étudiants, compétence en langue anglaise pour la lecture des documents et pour les travaux demandés.

U.E. : 3VEAUF94

EC : 3VMA9LIN Linguistique anglaise - Subjectivité et intersubjectivité dans la langue : définition, objectifs et méthodes de recherche en linguistique

Responsable :	Martine SEKALI
Durée du cours :	2 h par semaine sur 10 semaines, semestre 1
Nombre de crédits (ECTS) :	6 ECTS = 100 heures de travail personnel
Enseignante :	Martine SEKALI

Programme

Les phénomènes de prise en charge subjective et de positionnement par rapport à autrui s'avèrent fondamentaux dans l'activité langagière. Comment en rendre compte en linguistique ? Quels outils à notre disposition ? En quoi ces phénomènes sont-ils inscrits déjà dans le fonctionnement des marqueurs linguistiques et comment s'articulent-ils ? L'objectif de ce séminaire de recherche est également méthodologique et épistémologique (méthodes de constitution et d'analyse de corpus larges, analyses filées de marqueurs en contexte, mise en dialogue de théories apparentées sur une même problématique).

Ce séminaire de recherche est en cohérence thématique et méthodologique avec le séminaire de linguistique d'Anne Trévisé au Semestre 2.

Bibliographie

- BENVENISTE, E. (1970) L'appareil formel de l'énonciation. *Langages* 17 : 79-88.
- CULIOLI, A., (1978) Valeurs modales et opérations énonciatives. *Modèles Linguistiques* 1/2 : 39-59.
- DE VOGÛE, S. (1990) *Théorie des repères énonciatifs*. Paris : Ophrys.
- SANDERS, T., SANDERS, J. and SWEETSER, E. (2009) Causality, cognition and communication: a mental space analysis of subjectivity in causal connectives. In: W. Spooren, T. Sanders, E. Sweetser (eds.), *Causal categories in discourse and cognition*. Berlin: Mouton de Gruyter, pp. 21-60.
- SEKALI, M., MORGENSTERN, A., (2009) « i m'ènève paque i m'ènève » : spécificité de l'explication verbale chez l'enfant entre 2 et 3 ans : une articulation modale. In : C. Hudelot, A. Salazar Orvig, E. Veneziano (eds.), *L'explication : enjeux cognitifs et communicationnels*, Peeters, pp. 125-141
- SEKALI, M. (2012) The emergence of complex sentences in a French child's language from 0;10 to 4;01: causal adverbial clauses and the concertina effect. In M. Sekali (ed.) "First-language acquisition of French grammar (from 10 months to 4 years old)", *Journal of French Language Studies*, 22, Cambridge: Cambridge University Press, pp.115-141.
- SEKALI, M., (1991), « Connexion inter-énoncés et relations intersubjectives: because, since et for », *Langages*,104, Larousse, Paris, pp. 62-78.
- TREVISE, A. (2003),« A propos de quelques relations inter-énoncés : hypotaxe, parataxe, asyndète et construction du sens.», in A. Celle et S. Gresset (éds.), *La subordination en anglais. Une approche énonciative*, Presses Universitaires du Mirail, pp. 51-68.
- VERHAGEN, A. (2005) *Constructions of Intersubjectivity. Discourse, Syntax, and Cognition*. Oxford: OUP

Modalités de contrôle

Un exercice de recherche de corpus à la maison

Un examen écrit (2h) : analyse filée de marqueurs dans un texte.

Langue(s) du cours
Français et anglais

U.E. : 3VEAUF94

EC : 3VMA9TRD : Traduction : Théories et pratiques de la traduction (1)

Sous-titre éventuel :

Intitulé court : Traduction

Responsable(s) :	Christine BERTHIN
Durée du cours :	20h/ 50h travail personnel
Nombre de crédits (ECTS) :	6 ECTS
Enseignant(s) :	Christine BERTHIN & Emily EELLS

Programme

Ce séminaire qui s'adresse aux étudiants de M2 inscrits dans le parcours « Linguistique et traduction », dans le parcours « Enseignement », M2 enseignement (MEEF) ou dans le parcours « Recherche » propose une pratique intensive de la traduction de l'anglais vers le français (1^{ere} partie du séminaire) puis du français vers l'anglais (2^{eme} partie du séminaire) et une mise en contexte historique et culturelle de cette pratique qui permettra d'aborder certaines questions concrètes que pose l'acte de traduire.

Dans une première partie, une pratique soutenue de la traduction sera proposée à travers un corpus de nouvelles courtes (Flash Fiction/ Sudden Fiction) qui seront traduites en cours. Le fascicule contenant des nouvelles très brèves (750 mots environ) d'auteurs tels que Updike, Robert Coover, Grace Paley ou Paul Theroux sera distribué au début du séminaire. La réflexion sera axée sur la question du choix entre stylistique et poétique de la traduction, la mise en évidence des marques d'énonciation derrière les énoncés, de l'oralité de la langue ainsi que la notion de reste en traduction. Dans une seconde partie le séminaire sera consacré à la traduction des nouvelles de Philippe Delerm extraites de *La Première gorgée de bière* (Gallimard, 1997). On abordera à travers cette traduction des questions telles que l'ajustement contextuel, la traduction d'une langue-culture, les tactiques et les compromis du traducteur, les théories de l'écriture et du passage des langues (dans la mesure où elles éclairent l'énigme de la traduction), mais aussi l'intraduisible et la négativité du langage.

Bibliographie

Susan Bassnett. *Translation Studies*. London and New York: New Accents Series, Routledge, 1980 (third edition 2002)

Henri Meschonnic. *Poétique du traduire*. Paris : Verdier, 1999

Henri Meschonnic. *Ethique et politique du traduire*. Paris : Verdier 2007

Rainer Schulte and John Biguenet. *Theories of Translation*. Chicago : The University of Chicago Press, 1992

Lawrence Venuti, ed. *The Translation Studies Reader*. Londres et New York: Routledge, 2000 (second edition 2004)

Contrôle continu

Un travail de T.D. (travaux faits à la maison et participation à l'oral) 40 %

Un devoir sur table associant pratique et théorie de la traduction (2 heures) 60%

Examen terminal

Un devoir sur table associant pratique et théorie de la traduction (3 heures)

Langue(s) du cours

Français et anglais

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui

DEUXIEME SEMESTRE

U.E. : 3VEAUF03

EC : 3VMA0LUS: Littérature américaine

Poésie américaine du 20e siècle: The Democratization of the American Poem (after WWII).

Responsable : Hélène AJI
Durée du cours : 2h par semaine sur 10 semaines
Nombre de crédits (ECTS) : 6 ECTS
Enseignant : Hélène AJI

Programme

The seminar will deal with the limits of expression as experienced in the postwar/post-Holocaust/post-Hiroshima era up until today. As a space for experimentation and the testing of these limits, the American poem is turned into a mixed-media object, implying the intervention of a wide range of agents, from author to reader/spectator. Drawing from the entire range of discourses, be they deemed literary or not, poets from Frank O'Hara in the 1950s to the Conceptual poets of the last 10 years, actualize other forms and functions for poetry, that ground it in a politicized quotidian, aware of the ideological struggles being collectively fought... or ignored.

Texts will be handed out.

Bibliographie critique

- DAVIDSON, Michael. *Ghostlier Demarcations: Modern Poetry and the Material Word*. Berkeley: University of California Press, 1997.
- DWORKIN, Craig. *Reading the Illegible*. Evanston: Northwestern University Press, 2003.
- PERLOFF, Marjorie. *Radical Artifice: Writing in the Age of Media*. Chicago: The University of Chicago Press, 1991.

Contrôle continu

1 travail écrit de recherche personnelle (10 p.).

Contrôle dérogatoire

Un examen écrit (3h): commentaire d'un ou de plusieurs poèmes d'auteurs étudiés pendant le séminaire.

U.E. : 3VEAUF03

EC : 3VMA0LGB : Littérature britannique

Intitulé court : *The Waves* et l'écriture du moi.

Responsable(s) :	Chantal DELOURME
Durée du cours :	2h x 10 = 50 h de travail personnel
Nombre de crédits (ECTS)	6 ECTS
Enseignant(s) :	Chantal DELOURME

Programme

L'œuvre woolfienne se caractérise par une expérimentation formelle continue dont la cheville ouvrière est l'exploration de la subjectivité dans son lien avec l'expérience, la vie. Cette fabrique conjointe d'une écriture du moi, de l'exploration de la vie et d'une expérimentation formelle trouve une de ses formes majeures dans un texte souvent considéré comme le chef d'œuvre woolfien, à savoir *The Waves*.

On l'abordera en le replaçant dans le contexte des différentes expérimentations qui le précèdent, notamment *Mrs Dalloway* et *To the Lighthouse*, ainsi que des essais majeurs de Virginia Woolf (parmi lesquels « Mr Bennett and Mrs Brown », « Modern Fiction », « Craftmanship », « On Being Ill »). On le resituera également dans le contexte du changement de paradigme majeur apporté à la notion de « moi » par la psychanalyse au début du XXème siècle, ainsi qu'aux différentes approches de l'écriture qui ont marqué la pensée du XXème siècle. On s'attardera aussi sur l'émergence d'un idiome lyrique propre l'inscription du dire dans ce texte.

Enfin la réception critique de ce texte dont nous retiendrons les articles les plus représentatifs nous permettra d'étudier les présupposés qui les informent et qui comme tels attestent également de différentes approches de l'écriture du moi.

Bibliographie

Virginia Woolf, (1931) *The Waves*, Penguin Books.

Une brochure de textes critiques et d'articles sera distribuée lors du premier cours.

Contrôle continu

- Un exposé présenté en cours.
- Un DS à la fin du semestre.

Examen terminal

Un travail écrit orienté par la problématique (3 heures)

Langue(s) du cours

Anglais ou français selon les textes travaillés en cours.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui

Prérequis : oui/non. Si oui, lesquels ?

U.E. : 3VEAUF01

EC : 3VMA0CUS : Civilisation américaine : Paradoxes de la modernité américaine

Sous-titre éventuel : La ville, les médias

Intitulé court : Paradoxes de la modernité

Responsable(s) :	François CUSSET & Laurence GERVAIS
-------------------------	---

Durée du cours :	10 séances de 2 heures
Nombre de crédits (ECTS) :	
Enseignant(s) :	François CUSSET & Laurence GERVAIS

Programme

1^{ère} partie : New York, Chicago, Los Angeles, métropoles et villes globales

Cette première partie du séminaire décrira tant les caractéristiques que l'expérience de ces trois villes à travers une étude historique, statistique et une description des forces économiques qui ont forgé leurs spécificités. Nous analyserons ces trois paradigmes de la globalisation ainsi que leur statut d'acteurs sur la scène mondiale contemporaine. Il s'agira d'explorer la diversité urbaine nord-américaine à travers la description de grandes figures métropolitaines dont certaines sont attachées à des modèles théoriques et d'autres font l'objet de questionnements anciens ou plus récents.

This course will characterize the distinctive feel and experience of the three cities through history, statistics and the description of specific economic forces that have shaped them. But it will also analyze these three paradigms of globalization and their status as players on the global stage. New York, Chicago and Los Angeles are three examples of cities which gave birth to theoretical schools trying to give a paradigm of the American city.

2^{ème} partie : "Médias et politique aux Etats-Unis: des *muckrakers* aux *pure players*"

Ce cours explorera les coordonnées historiques, sociologiques, économiques et idéologiques du rapport entre médias d'information et démocratie dans les Etats-Unis de l'ère moderne, depuis la première époque du journalisme d'investigation indépendant, au tournant du 20^e siècle, jusqu'à l'essor des médias en ligne au tournant du 21^e siècle. L'accent sera mis sur la contribution des *newsmedia* au débat démocratique, et sur les limites de leur marge de manœuvre : pressions économiques, sensationnalisme et "*infotainment*", autocensure, inerties institutionnelles.

Bibliographie

Abu-Lughod, Janet, *New York, Chicago, Los Angeles: America's Global Cities*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 2000.

Beauregard, Robert A., et Sophie Body-Gendrot, (eds), *The Urban Moment, Cosmopolitan Essays on the Late 20th Century City*, Thousand Oaks, London, New Delhi, Sage Publications, Urban Affairs Annual Reviews, 1999.

Brenner Neil et Nik Theodore, (eds), *Spaces of Neo-Liberalism, Urban Restructuring in North America and Western Europe*, Malden, Blackwell, 2002.

Castells, Manuel, *The City and the Grassroots*, Berkeley, University of California Press, 1983.

Dear, Michael et Steven Flusty, « The Iron Lotus: Los Angeles and Postmodern Urbanism » *The Annals of the Association of American Geographers*, vol. 88, 1998, p. 50-70.

Halle, David, (ed.), *New York & Los Angeles: Politics, Society, and Culture a Comparative View*, Chicago, The University of Chicago Press, 2003.

Judd Dennis et Dick Simpson, (eds), *The City Revisited, Urban Theory from Chicago, Los Angeles and New York*, Minneapolis, London, University of Minnesota, 2011.

Low Setha et Neil Smith, *The Politics of Public Space*, New York, Routledge, 2006.

Mitchell, Don, *The Right to the City, Social Justice and the Fight for Public Space*, New York, London, The Guilford Press, 2003.

Soja, Edward, *Thirdspace: Journeys to Los Angeles and Other Real-and-Imagined Places*, Oxford, Basil Blackwell, 1996.

Contrôle continu

1^{ère} partie : un exposé en classe et une fiche de lecture sur un ouvrage imposé.

2^e partie : 1 exposé & 1 fiche de synthèse thématique

Examen terminal

Examen écrit de 3h (une ou deux questions pour chaque moitié de cours)

Langue(s) du cours

Anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui

Prérequis : oui/non. Si oui, lesquels ?

U.E. : 3VEAUF01

EC : 3VMA0CGB : civilisation britannique

Sous-titre éventuel : L'Écosse : une « communauté imaginée » ?

Intitulé court : Écosse

Responsable(s) :	Clotilde PRUNIER
Durée du cours :	10 x 2h par semaine = 50h de travail personnel
Nombre de crédits (ECTS) :	6 ECTS
Enseignant(s) :	Clotilde Prunier

Programme

L'historiographie a longtemps fait la part belle au mouvement nationaliste écossais, opposant de manière quasi systématique les Écossais favorables à la Grande-Bretagne puis au Royaume-Uni, souvent accusés de trahir leur nation, à ceux de leurs compatriotes qui appellent de leurs vœux une Écosse indépendante, seule à même de garantir l'identité nationale d'après eux. Depuis peu, les historiens mettent davantage l'accent sur la variété et les nuances des discours en présence, mais aussi sur les convergences pouvant exister entre unionistes et nationalistes, allant jusqu'à évoquer l'existence d'un « nationalisme unioniste ». Après une introduction historique, ce séminaire sera consacré à l'analyse de textes visant à esquisser une réponse à ces questions : Qu'est-ce qu'une nation ? Quels sont les éléments constitutifs de l'identité écossaise ? Quelle est la nature des liens entre l'Écosse et l'Angleterre ? Peut-on – et, le cas échéant, comment – être écossais et britannique à la fois ?

Bibliographie

Une bibliographie plus détaillée sera disponible sur le site www.clotildeprunier.fr et deux brochures de textes (sources primaires/sources secondaires) seront distribuées au début du semestre.

- ANDERSON, Benedict, *Imagined Communities*, London, Verso, 2006 (1983).
- BEVERIDGE, Craig et Ronald TURNBULL, *The Eclipse of Scottish Culture*, Edinburgh, Polygon, 1989.
- COLLEY, Linda, *Britons: Forging the Nation 1707-1837*, New Haven, Yale U. P., 1992.
- KIDD, Colin, *Union and unionisms: Political Thought in Scotland, 1500-2000*, Cambridge, C. U. P., 2008.
- MCCRONE, David, *Understanding Scotland: the sociology of a stateless nation*, London, Routledge, 2001 (1992)

Contrôle continu

Une présentation orale au cours du semestre

Un partiel (3h)

Examen terminal

Une épreuve sur table (3 h)

Langue(s) du cours : anglais

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui

Prérequis : non.

U.E. : 3VEAUF01**EC : 3VMA0CNA : Cinéma du monde anglophone****Sous-titre éventuel : A Troubled State of the Nation in American TV Series.****Intitulé court : Cinéma anglophone (Séries télé)**

Responsable(s) :	Anne-Marie PAQUET-DEYRIS
Durée du cours :	20h TD, 10 x 2h = 50h de travail personnel
Nombre de crédits (ECTS) :	6 ECTS
Enseignant(s) :	Anne-Marie PAQUET-DEYRIS

Programme

Ce séminaire de 20h examinera la façon dont les séries télévisées américaines refondent actuellement les représentations de la société américaine en mettant en scène le malaise profond qui l'habite. Les diverses stratégies de représentation et le jeu sur les genres utilisés par leurs créateurs renouvellent le langage télévisuel et, dans une certaine mesure, cinématographique.

“A Troubled State of the Nation in American TV Series.

From David Simon’s highly realistic *The Wire* to Alan Ball’s realistic *Six Feet Under* and supernatural *True Blood*”

Abstract:

These HBO award-winning shows all focus on the same *malaise* at the heart of the American society. David Simon, creator and co-writer of the celebrated miniseries *The Corner*, introduces viewers to the drug-infested streets of West Baltimore and its social and economic ghettos in *The Wire*. In this ruthless universe, the fine line between the stereotypical “good” and “bad guys” is blurred and deliberately remodeled. How then are all kinds of taboo notions tackled and foregrounded, including in Ball’s shows where the Dead can talk?

Academy Award-winning screenwriter Alan Ball did find rather unconventional channels to allow the characters of his television series, *Six Feet Under* and *True Blood*, to voice their sometimes taboo-busting opinions. These strange voices seem to *say it all* and combine with an equally daring imagery leaving a long-lasting visual impact. Whether with the visiting Dead from the five seasons of *Six Feet Under* (2001-05) or with the *Dead until Dark* straight from Charlaine Harris’s adapted *Southern Vampire Mysteries* in *True Blood* (2008-2014), Ball strikingly inscribes the evils of simply existing in contemporary America. Providing a direct access to the characters’ inner consciousness in his first series and staging a mind-reading heroine in the second create a specific filmic grammar few directors have ever used before. His visual signature involves a form of hybrid TV/film even painterly language departing from more conventional television formulas.

In this 20h seminar, we will explore how these authors foreground the social, societal and political issues to create an immediate bond with the spectators. How do they articulate a discourse on the ailments of the nation? Which representational strategies and generic conventions do they use to represent American culture, ideology and alternative lifestyles in “realistic” shows and a supernatural/horror one? How is the survival of the troubled heroes in a chaotic world inscribed on screen?

Bibliographie/Filmographie

Aarons, Kieran ; Burdeau, Emmanuel ; Chamayou, Grégoire ; Mangeot, Philippe ; Potte-Bonneville, Mathieu ; Samocki, Jean-Marie ; Vieillescazes, Nicolas, *The Wire. Reconstitutoin collective*, Paris, Les Prairies Ordinaires/Capricci, 2011.

Alvarez, Raphael, *The Wire. Truth Be Told*, Edinburgh, London, New York, Melbourne, Canongate Books, 2010.

Aoun, Steven, “In the Ghetto: a Year in Review (2002)”, *Metro Magazine* N° 135, 2003, pp. 196-201.

- Bacqué, M.-H. ; Flamand, A. ; Paquet-Deyris, A.-M. ; Talpin, J., Dir. *The Wire. L'Amérique sur écoute*, MH Paris : Editions La Découverte, 2014. [Ouvrage collectif avec introduction et 1 article de A.-M. Paquet-Deyris ; 265 p.]
 "True Crime", *Metro Magazine* N° 141, 2003 (152-55).
- Ball, Alan, *Six Feet Under*, DVD, HBO [2001-05]
True Blood, DVD, HBO [2008-?]
Towelhead, DVD, 2007 [Aaron Eckhart, Toni Colette, Maria Bello, Peter Macdissi, Summer Bishil]
- Becker, Howard, *Telling About Society*, Chicago, London, The Univ. of Chicago, 2007.
- Bernstein, Abbie, "Let the True Blood Flow", *Fangoria* n. 276, Sept. 2008, pp. 26-29; 82.
- Buxton, David, *Les séries télévisées. Forme, idéologie et mode de production*, Paris, L'Harmattan, 2010.
- Dyer, Richard, *Heavenly Bodies. Film Stars and Society*, London, BFI, 1986.
- Busfield, Steve, Owen, Paul, *Wire re-up*, Guardian books, 2009.
- Buxton, David, *Les séries télévisées. Forme, idéologie et mode de production*, L'Harmattan, Paris, 2010.
- Esquenazi, Jean-Pierre, *Les séries télévisées*, Armand Colin, 2010.
- Kinder, Marcia, "Review of *Scenes from a Marriage*, by Ingmar Bergman", *Film Quarterly* 28, no. 2 (1974-75), pp. 48-53.
- Kraniauskas, John, "Noir into history", *Radical Philosophy*, Sept-Oct 2010, <http://www.radicalphilosophy.com/article/noir-into-history>
- Lageson, Sarah ; Green, Kyle ; Erensu, Sinan, "The Wire Goes to College", *Contexts* 2011 10:12, *American Sociological Association*, (12-15).
- Leverette, Marc; Ott, L.; Buckley, Brian; Cara, Louise, *It's not TV watching HBO in the post-television Era*, Routledge, New York, 2008.
- LeVertis Bell, Robert & M. Farber, Paul eds., "The Wire. A Special Issue", *Criticism, a Quarterly for Literature and the Arts*, n°52 3-4, Summer-Fall 2010.**
- Littwin, Susan, "Not Rated", *WGAw Written By* V. 6 n. 3, March 2002, pp. 40-47.
- Lorrie Moore, « In the life of the Wire », *The New-York Review of Books*, 2010, vol. 57, n°15.
- Magid, Ron, "Family Plots", *American Cinematographer* v. 83 n 11 Nov. 2002, pp. 70-72; 74-79.
- May, Sarah Lucy and Eden, Jenny, "Bad Times in Bon Temps", *Deathray* n 21, Oct. 2009, pp. 48-55.
- Modleski, Tania, *Loving with a vengeance. Mass-produced fantasies for women*, New York, London, Routledge, 1990.
- Munt, Sally, "A Queer Undertaking. Anxiety and reparation in the HBO television drama series *Six Feet Under*", *Feminist Media Studies*, Vol. 6, N°. 3, 2006, pp. 263-80.
- O'Connor, Flannery, *Mystery and Manners*, New York, Farrar, Straus & Giroux, 1991.
- Parker, Robin, "Red-blooded TV with a bite", *Broadcast* 10 July 2009, p. 25.
- Penfold-Mounce, Ruth; Beer, David; Burrows Roger, "The Wire as social science-fiction ?" *Sociology*, 45 (1), p. 152-67.
- Potter, Tiffany & Marshall, eds., C. W., *The Wire. Urban Decay And American Television*, New York, London, Continuum, 2009.
- Sharrett, Christopher and Grant, Keith, *Mythologies of Violence in Postmodern Media*, Wayne State U. P., Detroit, 1999.
- Simon, David & Burns, Ed, *The Wire*, DVD, HBO [2002-08]
The Corner, Edinburgh, London, New York, Melbourne, Canongate Books, 2010.
- Simon, David, *Homicide*, Edinburgh, Canongate Books, 2009.
The Corner, DVD, HBO [2009]
Treme, DVD, HBO [2011]
- Staiger, Janet, *Media Reception Studies*, New York and London, New York UP, 2005.
- Stasukevich, Iain, "Short Takes. *True Blood* Titles Set Southern-Gothic Tone", *American Cinematographer* v. 89 n 12 Dec. 2008, pp. 10-14.
- Tobin, Robert, « *Six Feet Under* and Post-Patriarchal Society", *Film & History*, Vol. 32.1 (2002), 87-88.
 "The Wire Files", in *Darkmatter*, Issue 4, May 2009.

Toscano, Alberto; Kinkle Jeff, “Baltimore as World and Representation: Cognitive Mapping and Capitalism in *The Wire*”, <http://dossierjournal.com/read/theory/baltimore-as-world-and-representation-cognitive-mapping-and-capitalism-in-the-wire/>

Venkatesh, Sudhir, “What do real thugs think of the Wire? (0-9)” <http://www.freakonomics.com/tag/the-wire/>

« Vers *The Wire* », *Capricci*, printemps 2011,

http://www.capricci.fr/editions.php?id_edition=48&type=9

Villez, Barbara, *Séries télé : visions de la justice*, Paris, Presses Universitaires de France, 2005.

Wacquant, Loïc, *Parias urbains. Ghetto, banlieues, Etat*, Paris, La Découverte/Poche, 2007.

« Deadly Symbiosis. Rethinking race & imprisonment in twenty-first century America », *Boston Review. A Political And Literary Forum*, April-May, 2002

Wajcman, Gérard, *L'œil absolu*, Paris, Denoël, 2010.

Winckler, Martin, *Les Miroirs obscurs. Grandes séries américaines d'aujourd'hui*, Au Diable Vauvert, Vauvert, 2005.

Interviews David Simon

Simon, David, “There are two Americas, separate, unequal”, *Weekend Guardian*, 06.09.08, 24-28.

<http://www.guardian.co.uk/media/2009/mar/28/david-simon-the-wire-interview>

<http://www.guardian.co.uk/media/2010/feb/21/david-simon-interview-wire-treme>

Sites

<http://www.vill9laserie.com/>

<http://anagnoste.blogspot.com/2011/02/charles-robinson-dans-les-cites.html>

Contrôle continu

1 Présentation orale & 1 Devoir sur table en fin de semestre

Examen terminal

1 écrit de 3h

Langue(s) du cours

Anglais

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui

Prérequis : oui/non. Si oui, lesquels ?

U.E. : 3VEAUF02

EC : 3VMA0LIN: Linguistique anglaise

Sous-titre éventuel :

Intitulé court : Linguistique

Responsable(s) :	Anne TREVISE
Durée du cours :	2h par semaine sur 10 semaines
Nombre de crédits (ECTS) :	6
Enseignant(s) :	Anne Trévisé

Programme

Comment se construit le sens en contexte ? Quels sont les paramètres à l'interface de la syntaxe et de la sémantique qui nous permettent de comprendre un texte (textes littéraires, journalistiques, publicités, textes oraux, dialogues) ?

On étudiera notamment la construction de la chronologie, du fictif et de la négation, de la concession, et des liens de cause à effet : en bref, la façon dont le lecteur peut interpréter un texte, argumentatif ou non, à partir des marqueurs.

Seront considérés les phénomènes syntaxiques de subordination, de coordination, mais aussi les « simples » juxtapositions qui permettent néanmoins de (re)construire les liens sémantiques tout au long du discours.

Ce séminaire de recherche est en cohérence thématique et méthodologique avec le séminaire de linguistique de Martine Sekali au Semestre 1.

Bibliographie

BOUSCAREN, J. *et al.* *Analyse grammaticale dans les textes anglais*, Ophrys, 1998.

LARREYA, P. et RIVIERE, C. *Grammaire explicative de l'anglais*, Longman, 2010.

RIEGEL, M., PELLAT, J-C. et RIOUL, R. *Grammaire méthodique du français*, PUF, 1994.

SEKALI, M., (1991), « Connexion inter-énoncés et relations intersubjectives: *because, since et for* », *Langages*, 104, Larousse, Paris, pp. 62-78.

TREVISE, A. « A propos de quelques relations inter-énoncés : hypotaxe, parataxe, asyndète et construction du sens. », in A. Celle et S. Gresset (éds.), *La subordination en anglais. Une approche énonciative*, Presses Universitaires du Mirail, 2003, pp. 51-68.

Contrôle continu

Un partiel écrit (3h) dans le cadre des T.D. et soit un exposé oral, soit un devoir maison écrit. Les deux exercices comptent chacun pour 50% de la note finale.

Examen terminal

Un examen écrit (3h).

Langue(s) du cours

Français.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui

Prérequis : oui (avoir au minimum lu les deux premiers ouvrages de la bibliographie).

U.E. : 3VEAUF02

EC : 3VMA0TRD : Traduction (2)

Sous-titre éventuel :

Intitulé court : Traduction

Responsable(s) :	Christine BERTHIN
Nombre de crédits (ECTS) :	6 ECTS
Enseignant(s) :	Christine Berthin et Serge Chauvin

Programme

Ce séminaire propose une pratique intensive de la traduction de l'anglais vers le français. Il propose également d'étudier la théorie de la traduction afin d'acquérir les outils nécessaires pour construire une réflexion sur la relation entre la théorie et la pratique de la traduction.

Les 5 premières séances du séminaire seront en partie axées autour des problématiques spécifiques à la traduction de la poésie. Partant de la célèbre formule de Robert Frost, « Poetry is what gets lost in translation », nous engagerons une réflexion critique sur la notion d'intraduisible en poésie et sur l'idée fréquemment évoquée que seul un poète peut traduire un poète. Une part importante du séminaire sera consacrée à la pratique du commentaire de traduction. Nous aborderons aussi la question de l'affect en traduction.

Les 5 séances suivantes porteront sur des textes de fiction contemporaine « postmoderne » (Colson Whitehead, Stephen Wright, Don DeLillo, Zadie Smith...). On s'attachera à nuancer les termes du débat entre « sourciers » et « ciblistes » en insistant sur la notion d'*effets* (connotatifs et référentiels, ludiques, musicaux...) et sur la torsion que tout style impose à la norme linguistique, et en envisageant la traduction littéraire comme déploiement des possibles du texte original *et* de la langue d'arrivée.

Bibliographie

Walter Benjamin, « The Task of the Translator », in *Illuminations: Essays and Reflections*, New York: Schocken Books, 1969.

Antoine Berman, *L'Épreuve de l'étranger*, Paris: Tel/Gallimard, 1995.

La Traduction et la Lettre ou l'Auberge du lointain [1991], Paris : Le Seuil, coll. « L'ordre philosophique », 1999.

Umberto Eco, *Experiences in Translation*, Toronto: University of Toronto Press, 2008.

Jean-René Ladmiral, *Traduire. Théorèmes pour la traduction*, Paris: Tel/Gallimard, 1994.

Sourcier ou Cibliste, Paris : Les Belles Lettres, coll. « Traductologiques », 1994.

Henri Meschonnic. *Poétique du traduire*. Paris : Verdier, 1999.

Éthique et Politique du traduire, Paris : Verdier, 2007.

Georges Mounin. *Les Problèmes théoriques de la traduction*. Paris : Gallimard, 1963.

George Steiner, *After Babel: Aspects of Language and Translation*, Oxford: Oxford University Press, 1998.

Lawrence Venuti, *The Translator's Invisibility: A History of Translation*, London and New York: Routledge, 2008.

Lawrence Venuti (ed.). *The Translation Studies Reader*, London and New York, Routledge, 2000.

Contrôle continu :

Christine Berthin

- 2 devoirs en auto-correction (versions et exercices de traductologie : comparaison de traduction ou commentaire de traduction, commentaire de textes théoriques sur la traduction)
- Devoir à rendre pour le 1er mars : une traduction (version) avec commentaire ou comparaison de traduction

Serge Chauvin

- 2 devoirs en auto-correction (versions et exercices de traductologie : comparaison de traduction, commentaire de traduction, commentaire de textes théoriques sur la traduction)
- Devoir à rendre pour le 1er avril : une traduction (version) avec commentaire ou comparaison de traduction.

Examen terminal

Un devoir sur table associant pratique et théorie de la traduction (3 heures)

Langue(s) du cours

Français et anglais

U.E. : 3VEAUF03

EC : 3VMA0EAN : Etudes Anglophones

Sous-titre éventuel : African Writing in English

Intitulé court :

Responsable(s) :	Brian DOHERTY
Nombre de crédits (ECTS) :	6 ECTS
Enseignant(s) :	Brian Doherty

Programme

Course Description: This course will examine multiple aspects of Africa life and the aesthetics of African literature through novels and short stories. One of the early and the most influential African novels is Chinua Achebe's *Things Fall Apart*, written in response to writing about Africa from the European perspective. This novel gives an account of life in a Nigerian village before the arrival of the Europeans and shows the effects of the new British government and religion in the village. The Granta anthology features multiple voices from multiple locations to give a wide perspective on African writing today. Gordimer's classic short novel imagines the fate of South Africa differently, giving a penetrating look into the hearts and minds of white and black citizens.

In our reading we will be attentive to the style and voice of African writers today, as well as the social struggles present in their work.

Required Texts:

Chinua Achebe. *Things Fall Apart*.

Nadine Gordimer. *July's People*.

Helon Habila, editor. *The Granta Book of the African Short Story*

Contrôle continu (Grading and Evaluation)

1 short paper after 4 weeks (2-3 pages)	20% of grade
1 short paper after 7 weeks (3-4 pages)	30% of grade
1 longer paper at the end of the semester	40% of grade
Short, written, in-class response to readings	10% of grade

Examen terminal

1 écrit de 3h

Langue(s) du cours

Anglais

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui

Modalités approuvées par la CFVU du 30/06/2014

Pour chaque diplôme de licence ou de master, les informations concernant les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont adoptées en Conseil d'UFR et transmises au Conseil des Études et de la Vie Universitaire (CEVU), avant d'être validées par le Conseil d'Administration (CA), ce avant le commencement de l'année universitaire. Ces informations concernant les modalités de contrôle figurent dans la brochure présentant les contenus d'enseignement de chaque diplôme. Des rectifications, pour répondre à des situations particulières liées aux changements des textes réglementaires relatifs aux diplômes de Licence et Master, peuvent être proposées par les UFR pour adoption par les instances de l'université **au plus tard avant la fin du premier mois d'enseignement suivant le début** de l'année universitaire.

L'exposé des formules de contrôle des connaissances et des compétences décrit, pour chaque étudiant et pour chaque étape de diplôme, les modalités générales de son évaluation.

Trois formules peuvent être appliquées :

1. La formule standard de contrôle des connaissances et des compétences :

Elle s'applique à tous les étudiants inscrits dans une formation diplômante de Licence ou de Master à l'université Paris Ovest, à l'exception de ceux qui préparent leur(s) diplôme(s) dans le cadre de l'enseignement à distance et sauf situation particulière donnant droit à la formule dérogatoire. Pour chaque élément pédagogique (Unité d'Enseignement - UE ou Élément Constitutif - EC) au niveau duquel s'opère l'évaluation de l'étudiant, la formule d'examen standard peut comporter un ou deux volets selon la période à laquelle se déroule l'examen, selon l'élément pédagogique concerné et se décomposant comme suit : (1) a) *le contrôle continu* ou b) *le contrôle en cours de formation*¹, et (2) *le contrôle terminal*. Lorsque les deux volets sont présents, leur pondération respective est fixée par l'équipe de formation.

(1) Les contrôles se déroulant au cours d'une période semestrielle d'enseignement

Ceux-ci peuvent prendre deux formes :

1a) Le contrôle continu est composé **de plusieurs** épreuves qui visent à vérifier ponctuellement les acquis de l'étudiant. Les modalités de contrôle continu prévoient la communication régulière des notes et résultats à l'étudiant.

1b) Le contrôle en cours de formation est composé d'une seule situation d'évaluation visant à évaluer les compétences acquises à la fin d'un cycle d'enseignement. Ce CCF est organisé et corrigé par l'enseignant dans le cadre des groupes qui composent la population inscrite à l'élément pédagogique. Celui-ci peut prendre différentes formes : épreuve sur table, devoir, dossier, mémoire, compte-rendu de stages, etc. Parmi les modalités du CCF, certaines peuvent prendre la forme d'un contrôle organisé sous la direction du responsable de l'équipe pédagogique, commun donc à tous les étudiants inscrits à l'élément pédagogique.

(2) Les contrôles se déroulant après la période semestrielle d'enseignement

Cette forme de contrôle se déroulant après une période de révision d'une semaine minimum².

¹ Le contrôle en cours de formation (CCF) est un mode d'évaluation certificateur de compétences **terminales**. Les situations d'évaluation sont réalisées par les formateurs eux-mêmes, et se déroule en une seule fois à la fin de la période d'enseignement définie par la maquette et l'emploi du temps du diplôme.

Le CCF n'exclue pas le fait qu'une ou plusieurs évaluations formatives peuvent être mises en œuvre tout au long du cycle de formation.

² Cette période pourra exceptionnellement être calée sur les périodes de vacances universitaires lorsque le calendrier de l'année universitaire le rendrait nécessaire. Cette adaptation ne pourra cependant être proposée qu'à partir d'une période de coupure supérieure à une semaine.

Le contrôle (ou examen) terminal est une épreuve récapitulative, portant donc sur l'ensemble du programme, qui se déroule à la fin de l'enseignement. Cette épreuve finale prend alors la forme d'un *examen de fin de semestre* communément appelé *partiel* (épreuve sur table), commun à tous les étudiants inscrits à l'élément pédagogique.

Dans tous les cas, les formateurs informent les étudiant(e)s de la période prévue pour chaque mode de contrôle, des compétences à évaluer, des conditions de l'évaluation, des critères d'évaluation (exigences et indicateurs).

Note : Conformément à l'Arrêté Licence du 1^{er} Août 2011 (Art. 11), trois formules de contrôle des connaissances peuvent donc être identifiées : (1) le contrôle continu (la note finale est la note moyenne de l'ensemble des évaluations) ou le contrôle en cours de formation (la note finale), (2) l'examen terminal (une seule épreuve lors d'une session d'examen programmée au même moment pour l'ensemble des étudiants inscrits à l'élément pédagogique), et (3) une formule « mixte » associant contrôle continu ou contrôle en cours de formation et examen terminal (les deux étant clairement dissociés et la pondération (e.g., 50%-50% ; 60%-40% ; etc.) respective de ces deux modalités étant clairement définies également à l'avance (cf. livret pédagogique).

2. La formule de contrôle des connaissances et des compétences pour l'enseignement à distance :

Elle s'applique à tous les étudiants qui sont inscrits à l'université Paris Ouest dans le cadre de l'EAD. Pour tous les éléments constitutifs de l'étape de diplôme ou du diplôme, la ou les formules d'examen mises en œuvre parmi les trois décrites supra seront précisées dès le début de l'année universitaire dans le livret pédagogique délivré aux étudiants.

3. La formule dérogatoire de contrôle des connaissances et des compétences:

Elle s'applique aux étudiants qui sont dispensés d'assiduité aux enseignements présentiels.

Pour tous les éléments pédagogiques de l'étape de diplôme ou du diplôme auxquels est inscrit l'étudiant, elle prend la forme d'un *examen terminal*.

Les conditions de dispense d'assiduité doivent figurer dans le livret de l'étudiant. Ces conditions sont en conformité avec le cadre général qui a été approuvé par les instances de l'université. À ce titre, le CA fixe, sur proposition du CEVU, les modalités pédagogiques spéciales prenant en compte les besoins particuliers des étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative, des étudiants chargés de famille, des étudiants engagés dans plusieurs cursus, des étudiants handicapés et des sportifs de haut niveau.

En cas de changement important dans le cadre de vie de l'étudiant (e.g., signature d'un contrat de travail) au cours de l'année universitaire, l'étudiant aura la possibilité d'adresser au responsable pédagogique du diplôme, une demande de changement de statut dans un courrier manuscrit et signé, accompagné de l'ensemble des pièces justificatives. En cas d'accord sur le changement de statut de l'étudiant, celui-ci sera définitif et ne pourra plus être changé.

• La session de rattrapage :

Excepté lorsque cette disposition n'est pas explicitement prévue dans les modalités propres à un diplôme particulier (e.g., UE professionnelles dans certains M2 en raison des périodes de stages parfois tardives), les étudiants n'ayant pas validé l'ensemble des enseignements de l'année sont convoqués à une deuxième session d'examen, dite session de rattrapage, où ils devront obligatoirement repasser tous les éléments pédagogiques qui n'ont pas été validés (voir modalités de validation ci-dessous).

Pour chaque élément pédagogique, et quel que soit le régime d'inscription de l'étudiant pour l'année universitaire en question, les modalités de contrôle (durée de l'épreuve, oral ou écrit ; contenus du programme exposé dans la brochure) en vigueur à la 2^e session dite « session de rattrapage » devront figurer dans la brochure présentant les contenus d'enseignement de chaque diplôme, celle-ci devant être soumise à examen et validée par les instances de l'université au début de chaque année universitaire.

La période pendant laquelle se déroulera les examens s'appliquant aux étudiants sera annoncée, au plus tard, en début de chaque année universitaire.

DES DISPENSES ET DES CREDITS ACQUIS

Les absences

Un étudiant reconnu absent au cours du semestre à plus de trois séances de TD organisés dans le cadre d'une UE ou d'un EC dont l'enseignement se déroule sur 12 séquences est déclaré défaillant à celui-ci, que l'absence soit justifiée ou non¹. L'étudiant se verra alors attribuer le résultat **ABI** pour l'EC concerné.

Un étudiant reconnu absent à une épreuve terminale portant sur un élément constitutif d'une UE ou sur une UE, est déclaré défaillant à cet élément pédagogique, que l'absence soit justifiée ou non. Dans ce cas, l'étudiant se verra attribuer la note « **ABI** » pour l'UE concernée.²

Les dispenses

Un étudiant à qui on attribue une dispense pour un élément pédagogique particulier voit celui-ci neutralisé dans le calcul des résultats. La neutralisation se fait par affectation à l'élément pédagogique concerné d'un coefficient de pondération égal à zéro. Les crédits associés à cet élément ne sont acquis qu'à l'issue de la session d'examen qui se traduit par l'obtention par l'étudiant de l'UE, du semestre ou de l'année comprenant l'élément pédagogique en question. La dispense n'est valable que pour l'année universitaire correspondant à l'inscription administrative et pédagogique qui a été enregistrée pour l'étudiant.

La validation des acquis

L'étudiant qui bénéficie de validations d'acquis au titre d'éléments constitutifs ou d'unités d'enseignement acquis et capitalisés voit les crédits correspondants transférés. Les éléments pédagogiques ainsi validés sont neutralisés dans la détermination des résultats par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à zéro.

Dans le cas d'une « Validation d'Acquis Académiques », le cas le plus général sera celui du report global sur une étape du diplôme avec la note annuelle obtenue par l'étudiant dans son établissement d'origine.

Dans des cas particuliers, il pourra être également procédé au report des notes au titre d'éléments constitutifs ou d'unités d'enseignement acquis et capitalisés sur demande écrite de l'étudiant auprès du jury de l'année de diplôme correspondant et selon des règles qui pourront être définies par ce même jury.

LES REGLES DE COMPENSATION, DE CAPITALISATION ET DE PROGRESSION EN LICENCE

- *La composition des unités d'enseignement*

Disposition n°1 : Une unité d'enseignement peut être composée d'un ou de plusieurs éléments constitutifs. L'évaluation des étudiants peut être organisée au niveau de l'UE, y compris lorsqu'il y a plusieurs éléments constitutifs.

- La détermination du résultat de l'étudiant

Disposition n°2 : Lorsque l'évaluation des étudiants s'opère au niveau de chacun des éléments constitutifs de l'UE, le résultat obtenu à celle-ci est donné par la moyenne pondérée des notes acquises aux différents éléments constitutifs (compensation intra UE).

¹ Lorsque le volume horaire de l'UE ou de l'EC considéré est supérieur ou inférieur à 12 séquences (base 1 séquence hebdomadaire sur la base du calendrier universitaire), la règle des 25% d'absences (arrondies à l'entier inférieur) sera retenue. Par exemple, pour 10 séances de TD, le seuil sera fixé à $(10 * 25/100) = 2,5$. L'étudiant(e) sera déclaré(e) défaillant(e) à partir de la troisième absence.

² Dans certaines formations, et sur la durée d'une année universitaire, (e.g., STAPS en cas de blessure et d'incapacité à pratiquer une activité physique) ou dans certaines circonstances (i.e., accident, longue maladie, ou affection chronique nécessitant une prise en charge régulière après avis du service médical de l'université), le jury pourra décider d'attribuer la note « **ABJ** » (i.e., **A**Bsence **J**ustificifiée). Cette notation permet le report automatique de la note de « 0 » et permet donc la compensation, ainsi que le calcul global de la moyenne.

Disposition n°3 : Les UE d'un même semestre se compensent entre elles, compte tenu de leur coefficient de pondération (Compensation intra semestre).

En L1, L2 et L3, les notes inférieures à la moyenne ne peuvent être reportées d'une session sur une autre.

Disposition n°4 : Les premier et deuxième semestres de la licence se compensent. Il en est de même des troisième et quatrième semestres et des cinquième et sixième semestres.

Disposition n°5 : Si le résultat obtenu à l'année est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis. Une mention est alors attribuée selon le résultat obtenu à l'année. Le calcul de ce résultat se fait en intégrant l'ensemble des UE qui entrent dans la structuration des parcours de formation, en tenant compte de la pondération qui a été affectée à chaque élément pédagogique.

Passable si : $10 \leq \text{résultat} < 12$

Assez bien si : $12 \leq \text{résultat} < 14$

Bien si : $14 \leq \text{résultat} < 16$

Très bien si : $16 \leq \text{résultat}$

Sinon l'étudiant est *non admis* et déclaré *ajourné*.

Disposition n°6 : Si le résultat obtenu à un semestre est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis à celui-ci. Aucune mention n'est attribuée pour le résultat d'un semestre.

Si le résultat obtenu au semestre est inférieur à 10 mais que l'étudiant est admis à l'année, il est aussi déclaré admis par compensation au semestre considéré.

Si le résultat obtenu au semestre est inférieur à 10 et que l'étudiant est non admis à l'année, il est aussi déclaré non admis au semestre considéré.

Disposition n°7 : Si le résultat obtenu à une UE est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré *admis* à celle-ci. Néanmoins,

- Si le résultat obtenu à une UE est inférieur à 10 mais si l'étudiant est déclaré admis, par compensation ou non, au semestre qui comprend cette UE, il est déclaré *admis* par compensation à celle-ci.
- Si le résultat obtenu à une UE est inférieur à 10 et si l'étudiant est déclaré *non admis* au semestre qui comprend cette UE, il est déclaré *non admis* à celle-ci.
- Si le résultat à une UE ou à un EC est inférieur à 10, et qu'il est déclaré *non admis* en 1^{ère} session, la meilleure des notes obtenue entre la 1^{ère} et la 2^{ème} session (lorsque celle-ci existe et que l'étudiant est venu composer à la deuxième session) sera prise en compte pour le résultat global de l'étudiant et la tenue du jury se déroulant à l'issue de la 2^{ème} session.
- Si la compensation « intra UE » ne peut s'effectuer en raison d'une défaillance à l'un de ses EC, l'étudiant est déclaré *défaillant* à cette UE.
- Tout résultat « ABI » à un élément pédagogique particulier donne lieu à un résultat général de « *Défaillant* » au semestre en question (et *in fine*, à l'année universitaire).

Disposition n°8 : À l'issue de l'année de L3, si les trois années de Licence (L1, L2, L3) ont été validées par chacun des jurys d'années correspondant (i.e., chacune des trois années doit avoir été acquises par un résultat à l'année supérieur ou égal à 10). Une mention est alors attribuée selon le résultat obtenu à la moyenne des trois années. Le calcul de ce résultat se fait en intégrant chacune des moyennes annuelles qui entrent dans la structuration des parcours de formation. Les mentions suivantes pourront être attribuées.

Passable si : $10 \leq \text{résultat} < 12$

Assez bien si : $12 \leq \text{résultat} < 14$

Bien si : $14 \leq \text{résultat} < 16$

Très bien si : $16 \leq \text{résultat}$

- *La capitalisation des unités d'enseignement*

Disposition n°9 : Une unité d'enseignement est acquise et capitalisée dès lors que l'étudiant est déclaré *admis* ou *admis par compensation* à celle-ci. Toute UE acquise confère à l'étudiant le nombre de crédits correspondants. Ces crédits sont acquis définitivement et capitalisables.

Disposition n°10 : Les éléments constitutifs des unités d'enseignement non acquises sont capitalisables, dès lors que l'évaluation des étudiants est organisée au niveau de chaque EC et que la note obtenue à l'EC concerné est supérieure ou égale à 10.

- *La progression dans les parcours de formation*

Disposition n°11 : L'étudiant inscrit à une année n est autorisé à poursuivre à l'année n+1 dès lors qu'il est admis à l'année n.

L'étudiant inscrit à une année n et non admis à celle-ci est autorisé à poursuivre conditionnellement en année n+1 si et seulement s'il ne lui manque au maximum que la validation d'un seul semestre de l'année immédiatement inférieure (n).

Disposition n°12 : Le principe général retenu pour les Licences dans l'offre 2014-2019 à Paris Ouest est celui d'un système organisé autour d'UE « fondamentales » et d'UE « complémentaires ». En 1^{ère} année, l'étudiant qui s'est inscrit dans une mention ou organisée autour de ce principe peut se réorienter de droit vers une mention ou ayant fait partie du bloc « complémentaire » qu'il a suivi (à condition que ce bloc complémentaire est constitué intégralement du fondamental disciplinaire de la licence vers laquelle il se réoriente). La réorientation s'effectuera conformément aux procédures administratives en vigueur. Pour la progression de l'étudiant dans la mention choisie dans le cadre de la réorientation, les règles de validation en vigueur sont les règles générales qui conditionnent le passage à l'année n+1, en l'occurrence à la 2^{ème} année. En d'autres termes, tout ECTS acquis dans le cadre de la validation d'un EC ou d'une UE (voir dispositions 9 et 10) est capitalisable au titre du semestre 1 de l'étudiant. En cas d'acquisition (soit directement, soit par le système de compensation décrit dans les dispositions supra) des 30 ECTS du premier semestre, celui-ci sera validé comme étant le premier semestre de la licence choisie dans le cadre de la réorientation.

Dans toute autre configuration, le transfert des ECTS acquis au cours du premier semestre dans la licence choisie dans le cadre de la réorientation se fera selon les principes d'une Validation d'Acquis Académiques après examen du dossier de l'étudiant par une commission de réorientation. Tout ECTS non transféré devra alors être acquis par l'étudiant dans le cadre des modalités d'organisation du contrôle des connaissances du diplôme retenu pour la réorientation.

Disposition n°13 : Un système de « bonus au diplôme » est proposé par l'établissement. Sur la base d'une offre de formation votée annuellement par les instances (CEVU, CA), et en accord avec l'équipe pédagogique du diplôme ou de l'étape de diplôme, l'étudiant(e) a la possibilité de s'inscrire pédagogiquement dans au maximum deux modules donnant lieu à la délivrance d'une note qui rend compte du niveau de compétences acquises dans ce cadre. Les notes sont délivrées sur une base identique aux dispositions décrites supra pour la validation des EC et des UE à l'exception de la mention ABI qui sera remplacée par la note « 0 ». La note ainsi obtenue est obligatoirement reportée sur le relevé de notes de l'étudiant(e).

Le jury du diplôme ou de l'étape de diplôme pourra accorder des points de jury au titre d'un « bonus au diplôme » à condition que l'étudiant a déjà été admis à l'année sur la base de la moyenne établie pour les 60 ECTS de l'année. Le jury décide du nombre de points de bonification pouvant être accordés au titre de l'enseignement « bonus au diplôme » validé par l'étudiant. Les règles d'attribution des points de jury pour les enseignements « bonus au diplôme » sont approuvées par le conseil de l'UFR responsable de la filière.

LES REGLES DE COMPENSATION, DE CAPITALISATION ET DE PROGRESSION EN MASTER

Disposition n°14 : L'organisation administrative de l'année universitaire est annuelle (inscription en Master 1, inscription en Master 2).

Disposition n°15 : Une Mention de Master est délivrée par l'acquisition de 120 crédits européens, au-delà de 180 crédits obtenus après le baccalauréat. Ces crédits sont validés dans le cadre du suivi d'un **parcours-type** de formation reconnu de la Mention de Master, dans le respect des règles imposées dans la maquette de formation. Un parcours-type de formation obéit à des règles de progression basées sur une structure des enseignements découpée en 4 semestres. Un semestre correspond à l'acquisition de 30 crédits.

Ces 120 crédits européens sont obtenus par la validation d'Unités d'Enseignement (UE) semestrielles, pouvant rassembler différents éléments constitutifs de formation (EC), proposés sous la forme possible de différentes activités pédagogiques pour un même enseignement.

- La composition des unités d'enseignement

Disposition n°16 : Une unité d'enseignement peut être composée d'un ou de plusieurs éléments constitutifs. L'évaluation des étudiants pourra être organisée au niveau de l'UE, y compris lorsqu'il y a plusieurs éléments constitutifs.

- La détermination du résultat de l'étudiant en première année de Master

Disposition n°17 : Lorsque l'évaluation des étudiants s'opère au niveau de chacun des éléments constitutifs de l'UE, le résultat obtenu à celle-ci est donné par la moyenne pondérée des notes acquises aux éléments constitutifs (compensation intra UE).

Disposition n°18 : Les UE « disciplinaires » (i.e., hors l'ensemble des UE relatives au stages « professionnels ») d'un même semestre se compensent entre elles compte tenu de leur coefficient de pondération (Compensation intra semestre). Lorsque le coefficient n'est pas précisé, la compensation se fera en se rapportant au nombre d'ECTS des UE considérées. Chaque équipe de formation détermine les modalités de compensation concernant les notes de stages.

Disposition n°19 : Si la moyenne des notes obtenues à un semestre est supérieure ou égale à 10, l'étudiant est déclaré admis à celui-ci.

Sinon l'étudiant est déclaré *non admis*

Disposition n°20 : Si la note moyenne obtenue à une UE est supérieure ou égale à 10, l'étudiant est déclaré *admis* à celle-ci.

Disposition n°21 : En M1, les notes inférieures à la moyenne ne peuvent être reportées d'une session sur une autre

- Si la note moyenne obtenue à une UE est inférieure à 10 mais que l'étudiant est *admis* au semestre qui comprend cette UE il est déclaré *admis par compensation* à celle-ci.
- Si la note moyenne obtenue à une UE est inférieure à 10 et que l'étudiant est *non admis* au semestre qui comprend cette UE, il est déclaré *non admis* à cette UE.
- Si la compensation « intra UE » ne peut s'effectuer en raison d'une défaillance à l'un de ses EC, l'étudiant est déclaré *défaillant* à cette UE.
Tout résultat « ABI » à un élément pédagogique particulier donne lieu à un résultat général de *Défaillant* au semestre en question
- Si le résultat à une UE ou à un EC est inférieur à 10, et qu'il est déclaré *non admis* en 1^{ère} session, la meilleure des notes obtenue entre la 1^{ère} et la 2^{ème} session (lorsque celle-ci existe et que l'étudiant est venu composer à la deuxième session) sera prise en compte pour le résultat global de l'étudiant et la tenue du jury se déroulant à l'issue de la 2^{ème} session.

Disposition n°22 : Les deux semestres de la première année de Master se compensent.

Disposition n°23 : Si le résultat obtenu à l'année est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis. Une mention est alors attribuée selon le résultat obtenu à l'année. Le calcul de ce résultat se fait en intégrant l'ensemble des UE qui entrent dans la structuration des parcours de formation,

Passable si : $10 \leq \text{résultat} < 12$

Assez bien si : $12 \leq \text{résultat} < 14$

Bien si : $14 \leq \text{résultat} < 16$

Très bien si : $16 \leq \text{résultat}$

- La détermination du résultat de l'étudiant en deuxième année de Master

Disposition n°24 : L'organisation pédagogique de l'année est semestrielle. Les étudiants bénéficient de deux sessions d'examen. La première session d'examen portant sur le 1^e semestre se déroule au terme des enseignements du 1^e semestre. La première session d'examen portant sur le 2^e semestre se déroule au terme des enseignements du 2^e semestre. La seconde session, dite de rattrapage, lorsque celle-ci est prévue par les modalités propres aux diplômes, se déroule en une seule fois. L'évaluation porte sur les enseignements dispensés au premier et second semestre de l'année universitaire.

Disposition n°25 : Si des modalités spécifiques (par exemple, dispositions spécifiques aux UE disciplinaires et professionnelles ou de recherche) de capitalisation et de compensations peuvent être adoptées (à l'exception de la règle de non report des notes d'une session sur l'autre commune à tous les masters 2 de Paris Ouest), celles-ci doivent être identiques pour tous les parcours d'une même mention.

Disposition n°26 : En M2, les notes inférieures à la moyenne ne peuvent être reportées d'une session sur une autre

Disposition n°27 : À la condition que les modalités de compensation et de capitalisation mentionnées supra soient respectées l'étudiant(e) est déclaré admis(e). L'étudiant(e) se voit attribuer une mention établie à partir de la moyenne entre les deux semestres du M2.

Le calcul de ce résultat se fait en intégrant l'ensemble des UE qui entrent dans la structuration des parcours de formation,

Passable si : $10 \leq \text{résultat} < 12$

Assez bien si : $12 \leq \text{résultat} < 14$

Bien si : $14 \leq \text{résultat} < 16$

Très bien si : $16 \leq \text{résultat}$

La capitalisation des unités d'enseignement en Master 2

Disposition n°28 : Une unité d'enseignement est acquise et capitalisée dès lors que l'étudiant est déclaré *admis* ou *admis par compensation* à celle-ci.

Disposition n°29 : Les éléments constitutifs des unités d'enseignement non acquises sont capitalisables dès lors que l'évaluation des étudiants est organisée au niveau de chaque EC et que la note obtenue à l'EC est supérieure ou égale à 10.

- Règles relatives aux enseignements de langue vivante étrangère en Master

Disposition 30 : Le diplôme ne peut être délivré qu'après validation de l'aptitude à maîtriser une langue étrangère, dans les conditions fixées dans la maquette du diplôme.

- Règles pour la transition entre LMD2 et LMD3

Disposition n°31 : Tous les étudiants admis en 2013-2014 à la première année de la licence, à la deuxième année de licence, ou à la licence, sont autorisés à s'inscrire dans la même filière, respectivement :

↔ Aux semestres 3 et 4 de la licence correspondante dans l'offre LMD3

↔ Aux semestres 5 et 6 de la licence correspondante dans l'offre LMD3

↔ Aux semestres 1 et 2 de Master si l'accès à ceux-ci n'est pas sélectif.

Disposition n°32 : Tous les étudiants ajournés en 2013-2014 dans un diplôme de L ou de M de l'université Paris Ouest sont autorisés à s'inscrire en 2014-2015 dans la filière qui lui correspond dans la nouvelle offre LMD3 et dans la même année ou étape de ce diplôme dans le respect de la disposition n°11. Une convention pédagogique sera établie par l'UFR, sous le contrôle des responsables de l'équipe de formation concernée, précisant les éléments pédagogiques validés antérieurement et les rattrapages à effectuer en LMD3, conformément aux règles de capitalisation des UE et

des EC qui sont en vigueur. Ce document est établi en deux exemplaires, le premier est destiné à l'étudiant, le second est conservé par à l'UFR.

S'agissant de la conversion des acquis antérieurs, lorsque la note obtenue à un élément pédagogique validé et capitalisé est *supérieure ou égale à 10*, ce résultat est repris dans la détermination des résultats futurs. Lorsque la note obtenue à un élément pédagogique validé est *inférieure à 10*, ce résultat est neutralisé dans la détermination des résultats futurs par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à 0 (dispense).

Disposition n°33 : En licence, aucun rattrapage supplémentaire ne peut être demandé en 2014-2015 à un étudiant au titre des enseignements nouveaux introduits dans le cadre du LMD3, s'il a été inscrit en 2013-2014 en année n et admis en n+1 en 2014-2015, mais avec des rattrapages à effectuer dans un semestre du niveau n. Le rattrapage imposé portera sur des UE ou sur les EC qui, dans la nouvelle maquette, correspondent à aux UE ou aux EC qui n'ont pas été validées en 2013-2014 ou antérieurement.

Disposition n°34 : Dans l'éventualité où un élément pédagogique faisant partie d'une étape n d'un diplôme dans le schéma LMD2 a été validé par un étudiant, et que ce même élément pédagogique figure à l'étape n+1 dans le schéma LMD3, les crédits attachés à cet élément sont considérés comme définitivement acquis par l'étudiant. Il sera dispensé d'enseignement et d'examen pour cet élément pédagogique. Celui-ci sera neutralisé par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à 0 dans la détermination des résultats que l'étudiant obtiendra à l'étape n+1 dans le nouveau schéma LMD3.

Disposition n°35 : Ces modalités de contrôle des connaissances ne s'appliquent pas aux diplômes « DUT ».

Addendum

Dispositions générales relatives aux examens et jurys des diplômes de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Constitution des Jurys et convocations aux examens

Le jury de l'année des L1, L2, L3, de la Licence, de M1, le jury de chaque parcours de l'année M2 et le jury de la Mention de Master est fixé annuellement par décision du Président de l'Université. La composition du jury et la désignation de son Président sont proposées par le Directeur de la composante de rattachement de la formation. **Cette composition doit parvenir à la signature du Président de l'Université avant le 31 décembre de l'année universitaire en cours. Elle doit faire l'objet d'un affichage sur les lieux de l'enseignement au moins 15 jours avant les épreuves.**

Le jury de l'année de L1, L2, L3, du diplôme de la Licence, de M1, **celui de l'année M2 et celui du diplôme de Master est composé de son Président et de 2 à 3 assesseurs.** Les enseignants de la formation peuvent être invités par le jury et venir assister celui-ci, sans voix délibérative.

Un procès-verbal circonstancié de la délibération du jury accompagnera les relevés des décisions concernant les notes et les résultats.

Seul le Président de jury signe (**nom, prénom**) le procès-verbal des résultats. **Tous les membres du jury doivent obligatoirement être présents.** Une feuille d'émargement jointe au procès verbal des résultats atteste de leur présence.

Dans le cas d'une habilitation partagée, les jurys doivent être constitués en accord avec les différents partenaires. Chaque établissement conjoint est obligatoirement représenté par un membre du jury. Pour les Licences Pro et les M2 Pro, le jury comprend obligatoirement un membre de l'équipe de formation appartenant au monde socio-économique.

Le jury de l'année du diplôme considéré doit se réunir après chaque session et attribuer aux étudiants les crédits européens correspondant à leurs résultats. Ces jurys peuvent être convoqués de manière exceptionnelle par le Président de jury correspondant.

Les jurys statuent souverainement sur les résultats des contrôles des connaissances des éléments constitutifs et des UE du semestre auxquels l'étudiant est inscrit dans le logiciel APOGEE. Les points de jury sont donnés uniquement par les jurys de semestre, d'année ou de diplôme.

Constitution des semestres et organisation des examens

Les années de diplômes de Licences et Masters sont chacune constituées de semestres. En Licence, un semestre correspond à un ensemble de 30 crédits européens (il est recommandé que cette valeur corresponde également aux semestres de Master). Il se déroule, autant que possible, sur une période de six mois consécutifs. L'organisation du semestre peut être différente dans des cas particuliers, notamment pour les stages de M2. Deux semestres peuvent éventuellement se superposer dans le temps.

Les examens terminaux de chaque semestre sont organisés sous forme de sessions, le plus généralement et lorsque la deuxième session est prévue par les modalités propres au diplôme, à raison de deux par année universitaire.

Les composantes de l'université pourront mettre en place des dispositions spécifiques (après présentation et validation par le CFVU) permettant d'identifier au plus près le nombre des étudiants-es présents-es aux examens de la seconde session.

Les examens de première session de chaque semestre peuvent avoir lieu pendant la période des six mois consécutifs du semestre ou à la fin de cette période.

L'intervalle entre deux sessions d'examen doit être d'au moins 15 jours, sauf dispositions pédagogiques particulières votées par les conseils de l'Université.

Publication des résultats et refus de compensation

Les dates de délibération des jurys de semestre et de diplôme doivent être affichées au moins un mois avant les examens. Les dates précises d'affichage des résultats doivent être indiquées aux étudiants au plus tard le jour des examens.

Après délibération du **jury de diplôme considéré**, les résultats, *admis* ou *ajourné*, sont affichés ou publiés sur internet sans que les notes soient mentionnées. Les étudiants obtiennent un relevé individuel de leurs notes auprès des secrétaires pédagogiques, des enseignants ou par voie électronique/informatique.

Pour une UE donnée, l'affichage ou la publication des notes des examens partiels et des contrôles continus est autorisé. Cependant, quel que soit le mode d'évaluation ou le régime d'inscription de l'étudiant, lorsqu'il s'agit du résultat final d'une UE, du résultat de semestre ou de celui d'année, l'affichage doit être : N°CARTE D'ETUDIANT-NOTE.

La communication des copies est de droit pour les étudiants qui en font la demande, après que leur notation ait été publiée (loi N°79-587 du 11-07-79). Les copies doivent être conservées pendant **un an** et peuvent être consultées durant toute cette période à la demande des étudiants. Les étudiants ont **deux mois** après la publication des résultats pour contester ces notes auprès des jurys des diplômes considérés.

Pour le niveau Master, tout étudiant peut refuser la compensation entre les notes des UE d'un semestre ou d'une année. Ce refus de compensation concerne uniquement la première session. Il doit obligatoirement être demandé sous forme d'un courrier manuscrit et signé, adressé sous forme d'un pli recommandé avec A/R au Président de jury de M1 ou à celui de parcours de M2. L'étudiant dispose d'un délai d'une semaine après l'affichage des résultats pour refuser la compensation.

Également, pour le niveau Master, tout étudiant peut refuser une note d'une UE d'un semestre même s'il a la moyenne à toutes les UE de ce semestre. Le refus d'une note entraîne l'annulation définitive de cette note. Il doit obligatoirement être demandé, dans un délai d'une semaine après l'affichage des résultats, sous forme d'un courrier manuscrit et signé, adressé au Président de jury.

Ces demandes (refus de compensation, refus de note) ne pourront pas faire l'objet de rétractations ultérieures. Une attestation de réussite et d'obtention du diplôme doit être fournie **trois semaines au plus tard** après la proclamation des résultats aux étudiants qui en font la demande. Il est impératif que la délivrance du diplôme définitif intervienne dans un délai **inférieur à six mois**.

Seule la délibération de jury est créatrice de droit (et donc contestable). Une erreur lors de l'affichage ou de la notification des résultats aux candidats peut donc être rectifiée dans un délai de deux mois, tout en ouvrant droit à réparation des préjudices qu'elle a pu causer.

Validation des parcours de formation pour la délivrance du diplôme intermédiaire de DEUG.

Article 1

Le diplôme intermédiaire de DEUG est obtenu par validation de L1 d'une part et de L2 d'autre part. Il n'y a pas de compensation entre les moyennes de L1 et L2. La progression et l'obtention des années de L1 et de L2 devront être réalisées dans une période de 3 années universitaires successives au maximum.

Article 2

La délivrance du diplôme de DEUG ne se fait pas de manière automatique mais est édité uniquement sur demande expresse formulée par l'étudiant(e) auprès des services de la scolarité de l'université Paris-Ouest Nanterre La Défense.

Article 3

Les règles de capitalisation des UE et de compensation annuelle sont identiques à celles de l'année de L1 et L2 de la mention de Licence correspondante.

Article 4

Le DEUG est délivré à partir d'une de la moyenne générale pondérée (MGP) ≥ 10 , avec la mention, passable, assez-bien, bien ou très bien en fonction MGP des notes des différentes UE, selon la table de référence suivante :

- mention passable	:	$10/20 \leq MGP < 12/20$
- mention assez-bien	:	$12/20 \leq MGP < 14/20$
- mention bien	:	$14/20 \leq MGP < 16/20$
- mention très bien	:	$16/20 \leq MGP$

Validation des parcours de formation pour la délivrance du diplôme intermédiaire de Maîtrise.

Article 1

L'obtention du diplôme de Maîtrise, telle qu'elle est prévue dans la maquette de la Mention de Master, correspond à la validation de 60 premiers crédits de la structure des enseignements. La Maîtrise porte le nom de la Mention de Master correspondante.

Article 2

La délivrance du diplôme de Maîtrise ne se fait pas de manière automatique mais est édité uniquement sur demande expresse formulée par l'étudiant(e) auprès des services de la scolarité de l'université Paris-Ouest Nanterre La Défense.

Article 3

Les règles de capitalisation des UE et de compensation annuelle sont identiques à celles du M1 de la mention de Master correspondante.

Article 4

La Maîtrise est délivrée à partir d'une de la moyenne générale pondérée (MGP) ≥ 10 , avec la mention, passable, assez-bien, bien ou très bien en fonction MGP des notes des différentes UE, selon la table de référence suivante :

- mention passable	:	$10/20 \leq MGP < 12/20$
- mention assez-bien	:	$12/20 \leq MGP < 14/20$
- mention bien	:	$14/20 \leq MGP < 16/20$
- mention très bien	:	$16/20 \leq MGP$

CHARTRE DES EXAMENS

La présente Charte définit les dispositions communes à l'ensemble des composantes et services de l'Université concernant le déroulement des examens.

Elle s'applique à toute épreuve organisée par l'université dans le cadre des modalités de contrôle des connaissances et des compétences. Elle s'applique donc aux épreuves organisées dans le cadre du régime normal « contrôle continu », aux épreuves organisées pour les étudiants relevant de l'enseignement à distance, aux épreuves de contrôle terminal, ainsi qu'aux épreuves de la session de rattrapage.

1. CALENDRIER ET CONVOCATION

Le calendrier des examens de fin de semestre, hors contrôle continu, est porté à la connaissance des étudiants par voie d'affichage sécurisé au moins 15 jours avant le début des épreuves. Dans la mesure du possible, il est également mis en ligne sur le site Internet de l'Université et sur celui de la composante ou du service. Il précise le lieu, la date, l'heure de début et la durée de chaque épreuve.

L'affichage vaut convocation des étudiants. Il appartient donc à chaque étudiant de veiller à s'informer du calendrier des examens, étant rappelé que l'absence à une épreuve empêche la validation de l'Unité d'Enseignement correspondante.

2. DEROULEMENT DES EPREUVES

Pour chaque épreuve, un procès-verbal est établi. Il mentionne tout incident survenu dans le cadre de l'épreuve. Il est joint aux copies et à la liste d'émargement.

2.1 ACCES AUX SALLES D'EXAMEN

2.1.1 CONDITIONS D'ENTREE

Les étudiants doivent être présents devant la salle d'examen **15 minutes** avant le début des épreuves écrites. Ce temps est nécessaire à la bonne organisation des formalités de contrôle d'identité et d'émargement et au bon déroulement de l'épreuve.

2.1.1.1 *Contrôle d'identité*

Les étudiants justifient de leur identité par la présentation de leur carte d'étudiant. En cas d'oubli, ils peuvent présenter leur carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire.

Les étudiants ne pouvant présenter aucun de ces documents ne sont pas autorisés à participer à l'épreuve. Les titres de transports, carte de bibliothèque et autres documents, même avec photo, ne sont pas admis comme justificatifs d'identité.

Selon les moyens techniques utilisés, et notamment en cas de lecture optique des cartes d'étudiant, le contrôle d'identité peut être organisé à l'entrée de la salle d'examen. Dans ce cas, il conditionne l'autorisation à entrer dans la salle.

Le contrôle d'identité peut également être assuré à l'intérieur de la salle, le cas échéant après le début de l'épreuve.

2.1.1.2 *Tenue vestimentaire*

Les tenues vestimentaires des étudiants doivent permettre de voir l'intégralité de leur visage. **Les étudiants qui se présenteraient avec des tenues ne permettant pas de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'écouteurs ne sont pas autorisés à participer à l'épreuve.**

2.1.1.3 *Installation*

Les étudiants prennent place dans la salle d'examen, le cas échéant à la place qui leur a été assignée. Les étudiants s'installent de manière à ne pas être au coude à coude et à permettre la circulation du personnel chargé de la surveillance.

Les surveillants ont toute autorité pour déterminer la place des étudiants, ils peuvent faire changer un étudiant de place s'ils le jugent utile.

Avant le début de l'épreuve, les sacs et effets personnels des étudiants sont déposés hors de leur portée, à l'endroit indiqué par les surveillants. Les étudiants ne conservent que le strict nécessaire pour composer.

Les étudiants remplissent immédiatement l'en-tête de leur copie afin de ne pas avoir à le faire à la fin de l'épreuve.

2.1.1.4 *Émargement*

Une fois leur identité contrôlée, les étudiants émargent au regard de leur nom.

Un étudiant ne figurant pas sur la liste d'émargement **peut**, sous réserve de vérification ultérieure, être autorisé à composer par l'enseignant responsable de salle. L'étudiant est alors ajouté à la liste d'émargement et mention en est portée au procès-verbal de l'épreuve. S'il s'avère par la suite que l'étudiant a composé à tort, sa copie ne sera pas prise en compte.

2.1.1.5 *Retard*

L'accès à la salle d'examen est interdit à tout candidat qui se présente après la distribution des sujets.

Toutefois, dans la limite d'un retard n'excédant pas le tiers de la durée de l'épreuve et au maximum d'1 heure, l'étudiant retardataire peut être autorisé à composer par l'enseignant responsable de salle.

Aucun temps supplémentaire de composition n'est accordé au candidat arrivé en retard. La mention du retard et des circonstances de celui-ci est portée au procès-verbal de l'épreuve. Des justificatifs pourront être exigés.

2.1.2 CONDITIONS DE SORTIE

Les règles relatives aux conditions de sortie s'appliquent quelle que soit la durée de l'épreuve, et même si l'étudiant souhaite abandonner et rendre copie blanche.

2.1.2.1 Sortie temporaire

Une fois les sujets distribués, aucune sortie temporaire n'est autorisée avant la fin de la 2^{ème} heure.

En cas d'épreuve d'une durée inférieure ou égale à 2 heures, aucune sortie temporaire n'est autorisée.

Toutefois, en cas d'urgence médicale, l'étudiant est autorisé à sortir avant la fin de la 2^{ème} heure. Il est alors accompagné d'un surveillant.

Au-delà de la 2^{ème} heure, les étudiants ne peuvent être autorisés à quitter temporairement la salle que :

- 1 par 1 ;
- sans documents ni moyens de communication ;
- contre la remise de leur carte d'étudiant aux surveillants, carte qu'ils récupèrent à leur retour. Toute absence anormalement prolongée sera consignée au procès-verbal de l'épreuve.

2.1.2.2 Sortie définitive

Une fois les sujets distribués, aucune sortie définitive n'est autorisée avant la fin de la 1^{ère} heure.

En cas d'épreuve d'une durée inférieure ou égale à 1 heure, aucune sortie n'est autorisée.

Les étudiants ne peuvent quitter définitivement la salle qu'après la remise d'une copie à leur nom, même blanche. L'étudiant qui quitterait la salle d'examen sans remettre de copie serait considéré comme défaillant.

2.2 CONSIGNES A RESPECTER PENDANT TOUTE LA DUREE DE L'EPREUVE

A l'exception des documents expressément autorisés par le sujet, aucun matériel (note, livre, document, support électronique) ne sera détenu par l'étudiant pendant les épreuves.

Les sacs, documents, objets ou autres matériels sont déposés hors de portée avant le début de l'épreuve.

Lorsque des documents ou matériels sont autorisés par le sujet, ils sont à usage strictement individuels, et ne peuvent être échangés entre étudiants. Ils sont vierges de toute annotation, surlignage, post-it ou mémoire.

Cela vaut en particulier pour les codes juridiques et les calculatrices programmables, qui doivent être vierges de toute annotation ou programmation particulière.

**L'usage de téléphones portables ou de tout autre moyen de communication, même à l'usage d'horloge, est strictement interdit.
Il appartient aux étudiants de se munir d'une montre, l'Université ne garantissant pas la présence d'horloges dans les salles d'examen.**

Même éteints, les téléphones portables sont déposés hors de portée avec les effets personnels des étudiants. A défaut, ils seront saisis par les surveillants.

Les étudiants composent seuls et personnellement.

Il est interdit aux étudiants de parler ou d'échanger quelque information que ce soit entre eux pendant l'épreuve. Toute question sera adressée aux surveillants.

Les étudiants utilisent exclusivement les copies et brouillons mis à leur disposition par l'Université.

En dehors de l'en-tête anonymable, la copie ne doit porter aucun signe distinctif susceptible d'identifier l'étudiant. A défaut, le jury pourra considérer qu'il y a rupture d'anonymat et annuler la copie.

2.3 FIN DE L'ÉPREUVE ET REMISE DES COPIES

Au signal de fin d'épreuve donné par l'enseignant responsable de salle, tous les étudiants cessent immédiatement de composer. Tout refus de cesser d'écrire sera porté au procès verbal de l'épreuve.

Chaque étudiant remet une copie, même blanche, et anonymée.

L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaires oubliés.

2.4 CAS DES ÉTUDIANTS HANDICAPÉS

Afin de garantir l'égalité de leurs chances avec les autres étudiants, les candidats aux examens de l'enseignement supérieur présentant un handicap temporaire ou permanent peuvent bénéficier des aménagements rendus nécessaires par leur situation.

Il appartient aux étudiants souhaitant bénéficier d'un aménagement de saisir le service de médecine préventive (SUMPPS) et le service handicap.

En cas d'handicap permanent, cette démarche doit être effectuée avant le 15 novembre de chaque année universitaire faisant l'objet d'une inscription et être renouvelée chaque année. En cas d'handicap temporaire, l'étudiant se manifeste dans les meilleurs délais.

2.5 LAÏCITE

Les étudiants ne sauraient invoquer des motifs religieux, philosophiques ou politiques pour refuser de se soumettre à certaines épreuves, contester le choix des sujets, demander de changer la date d'une épreuve, ni pour prétendre choisir un examinateur plutôt qu'un autre.

3. FRAUDE

Toute infraction aux règles énoncées ci-dessus sera considérée comme une tentative de fraude et pourra donner lieu à la saisine de la section disciplinaire.

En cas de flagrant délit :

- Les surveillants prennent toute mesure nécessaire pour faire cesser la fraude. Ils ont toute autorité pour saisir les documents ou matériels permettant d'établir la réalité des faits. Ils portent mention de l'incident au procès-verbal de l'épreuve et rédigent un rapport précis et détaillé qui est joint à celui-ci.
- L'étudiant continue de composer. Toutefois, en cas de substitution de personnes ou de troubles affectant le déroulement de l'épreuve, l'expulsion de la salle d'examen peut être prononcée.

Les sanctions encourues vont de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

4. COMMUNICATION DES RESULTATS ET CONSULTATION DES COPIES

Les résultats sont communiqués par voie d'affichage et par Internet. Les résultats des examens de janvier sont communiqués à titre informatif, sous réserve des délibérations des jurys.

Il appartient aux étudiants qui souhaitent consulter leurs copies de s'informer auprès du Service de Scolarité compétent des modalités de consultation.

Charte du savoir-vivre ensemble

Université Paris Ouest Nanterre la Défense

Séance du CA du 07 avril 2014

L'Université Paris Ouest Nanterre la Défense est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP) régi par les articles L. 711-1 et suivants du Code de l'éducation. La communauté universitaire se compose d'étudiant-e-s et de personnels répartis sur les sites de Nanterre, Ville d'Avray, Saint-Cloud et la Défense. Le fonctionnement harmonieux de notre Université exige que chacun-e respecte les règles du savoir-vivre ensemble rappelées dans la présente charte.

Egalité et non-discrimination

Le fonctionnement de l'Université et la réussite de chacun-e s'enrichissent de la singularité des personnes qui composent notre communauté.

Toute discrimination, notamment sur le sexe, l'origine, l'âge, l'état de santé, l'apparence, le handicap, l'appartenance religieuse, la situation de famille, l'orientation sexuelle, les opinions politiques ou syndicales, est prohibée.

L'Université promeut l'égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les stéréotypes de genre.

Laïcité

Conformément au principe constitutionnel de laïcité, rappelé par l'article L. 141-6 du Code de l'éducation, l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense est un établissement laïque et indépendant de toute emprise religieuse ou idéologique.

Le campus de l'Université et les activités qui y sont menées doivent respecter l'exigence de neutralité des services publics. Les agents de l'Université ne doivent porter aucun signe religieux ostentatoire.

Les cours, les examens et l'organisation des services respectent strictement le calendrier national et ses règles d'application fixés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Liberté d'expression et d'opinion

L'enseignement et la recherche visent au libre développement scientifique, créateur et critique, dans le respect de la liberté d'expression et d'opinion. L'exercice de la liberté d'expression doit être respectueuse d'autrui et être exempte de tout abus relevant de la diffamation et de l'injure (outrance, mépris, invective). Elle ne saurait porter atteinte aux différentes missions de l'Université.

La participation démocratique est essentielle à la vie de l'établissement. Des élections sont organisées pour les étudiant-e-s et les personnels, permettant la participation de tout-e-s aux choix et décisions de l'Université.

Respect des personnes et de l'environnement

Chacun-e doit travailler dans un esprit de respect mutuel excluant toute forme de harcèlement moral ou sexuel, de menaces, de violences physiques ou verbales, et toute autre forme de domination ou d'exclusion.

Chacun-e doit respecter l'environnement de travail sur l'ensemble des sites de l'Université. Le respect des règles d'hygiène et de sécurité et la recherche d'un développement durable sur le campus garantissent un environnement respectueux du bien-être de chacun-e.

Les tags, graffitis, affichages sauvages et jets de détritux constituent une dégradation volontaire de l'environnement de travail et sont prohibés. Les détritux doivent être déposés dans les endroits idoines.

L'ensemble de la communauté universitaire se mobilise afin de garantir le respect des principes édictés dans la présente Charte. Les contrevenant-e-s aux règles énoncées dans la présente chartre s'exposent à des sanctions disciplinaires, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

En cas de difficulté concernant l'application des règles du savoir-vivre ensemble, des instances et services de l'Université sont à votre disposition (le comité d'hygiène, sécurité et condition de travail, la direction des ressources humaines, le service de médecine préventive, le service d'action sociale, les organisations syndicales, les instances paritaires comme les instances élues de l'Université).

Vous pouvez également envoyer un courriel à l'adresse vivre-ensemble@u-paris10.fr.

LE PLAGIAT / PLAGIARISM

1. QU'EST-CE QUE LE PLAGIAT ?

- a. Le **plagiat** est l'action d'un plagiaire, de celui qui s'approprie des portions de livres. *Le plagiat est incontestablement un des délits les plus graves qui puissent se commettre dans la république des lettres, et il y faudrait un tribunal souverain pour le juger. [Bonnet, Lett. div. Oeuv. t. XII, p. 206, dans POUGENS]*
- b. Le **plagiat** est un passage pillé d'un ouvrage.
- c. Le **plagiaire** est celui qui prend, dans un ouvrage qu'il ne cite pas, des pensées, des expressions remarquables, ou même des morceaux entiers.

[définitions du Littré]

À l'Université, le plagiat consiste à recopier des idées ou des passages entiers relevés dans des ouvrages ou sur Internet et à les présenter comme ses propres idées. Il s'agit donc de voler les idées et/ou les mots de quelqu'un d'autre et de se les approprier. Le plagiat est donc une forme de triche.

2. COMMENT RECONNAITRE LE PLAGIAT ?

Il est parfois difficile de savoir si l'on est coupable de plagiat ou non lorsque l'on s'inspire de documents pour un travail à la maison. Quelle différence entre « s'inspirer de documents » et « plagier des documents » ?

Exemples d'utilisations acceptables ou non d'un document

(voir <http://www.uottawa.ca/plagiat.pdf>)

Voici un texte dont on souhaite s'inspirer pour un devoir, par exemple :

« Bien qu'elles représentent partout plus de la moitié de la population, les femmes comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. Depuis quelques décennies, les femmes sont de plus en plus nombreuses à embrasser des professions traditionnellement réservées aux hommes ; pourtant, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes. »

Brodie, Janine & Célia Chandler, « Les femmes et le processus électoral au Canada » in K. Megyery, *Les Femmes et la politique canadienne*, Toronto, Dundern Press, 1991, 3-4.

Voici différentes utilisations de ce texte :

1. Même si les femmes représentent partout plus de la moitié de la population, elles comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. Depuis quelques décennies, les femmes sont de plus en plus nombreuses à embrasser des professions traditionnellement réservées aux hommes; pourtant, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes.

PLAGIAT : l'extrait a été recopié sans guillemets et sans aucune mention de la source.

2. Même si les femmes constituent plus de 50 % de la population, il est rare qu'elles possèdent des postes élevés dans le domaine de la politique. En fait, la domination des hommes peut être plus facilement perçue dans le domaine électoral. Cependant, même si, depuis quelques dizaines d'années, les femmes occupent de plus en plus de postes qui étaient dominés par les hommes, il demeure qu'il est très difficile pour les femmes canadiennes d'accéder à des postes législatifs.

PLAGIAT : on a remplacé les mots d'origine par des synonymes, mais ce n'est pas une réelle reformulation ; c'est de la paraphrase. De plus, la source n'est pas mentionnée et il n'y a pas de guillemets.

3. Même si les femmes représentent plus de 50 % de la population, elles **comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. En fait, c'est dans le domaine électoral que la domination des hommes se fait davantage sentir.** Cependant, même si depuis quelques dizaines d'années, les femmes occupent de plus en plus de postes traditionnellement réservés aux hommes, **l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible** pour la plupart des Canadiennes (Brodie, 1991 : 3).

PLAGIAT : même si la source est mentionnée, les mots en caractères gras sont empruntés au texte d'origine, sans guillemets. 4. Selon Brodie, « [B]ien qu'elles représentent partout plus de la moitié de la population, les femmes comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral ». (1991 : 3)

ACCEPTABLE : la source est mentionnée et le texte emprunté est placé entre guillemets.

5. Comme le rappelle Brodie (1991 : 3), de plus en plus de femmes occupent des postes dominés par les hommes et « l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes ».

ACCEPTABLE : la source est mentionnée, les passages empruntés au texte d'origine sont placés entre guillemets et les idées essentielles sont reformulées et synthétisées.

6. Selon Brodie (1991), même si les femmes accèdent de plus en plus à des postes jadis dominés par les hommes, elles demeurent très sous-représentées dans le domaine de la politique.

ACCEPTABLE : les idées du texte d'origine sont résumées et reformulées ; la source est mentionnée.

3. COMMENT EVITER LE PLAGIAT ?

Si vous souhaitez utiliser un document que vous avez trouvé dans un ouvrage publié ou sur Internet, il faut :

- placer le passage emprunté entre guillemets
- **et** donner la référence complète de la source (auteur, titre de l'ouvrage ou de l'article, date, pages...)

OU

- reformuler entièrement le passage, sans paraphraser (pas de guillemets)
- **et** donner la référence complète de la source

Si vous souhaitez utiliser des sources trouvées sur Internet, pensez à :

1. vérifier la pertinence et le sérieux du site sur lequel se trouve l'information qui vous intéresse
2. citer la source (auteur, site) et utiliser des guillemets si vous empruntez un passage tel quel

Notez que recopier un article de Wikipédia relève du plagiat.

Toute forme de copier-coller à partir de documents trouvés sur Internet relève du plagiat.

N'oubliez pas qu'il est très facile à vos enseignants de repérer les cas de plagiat grâce aux moteurs de recherche sur Internet et grâce à des logiciels anti-plagiat.

4. QUE RISQUE-T-ON EN CAS DE PLAGIAT AVÉRÉ A L'UNIVERSITÉ PARIS OUEST ?

Le plagiat est **un délit** qui peut être poursuivi par les tribunaux. Dans certains cas, l'Université peut décider de porter plainte contre des étudiants fraudeurs.

Un cas de plagiat avéré peut aussi être porté à l'attention de la **commission disciplinaire** de l'Université Paris Ouest, qui décidera des sanctions à appliquer (avertissement, nullité de l'épreuve incriminée ou de l'ensemble de la session d'examen, exclusion de l'établissement...).

Si vous effectuez un séjour à l'étranger, sachez que les universités étrangères appliquent des sanctions similaires – voire souvent plus sévères encore dans les pays anglo-saxons – et que vous pouvez être renvoyé en France s'il est démontré que vous avez plagié.

DELIVRANCE DU DIPLOME

TRES IMPORTANT :

Votre diplôme ne vous est délivré que si vous en faites la demande expresse. Des formulaires de demande sont à votre disposition au Service des diplômes Bâtiment A - 2ème étage

Horaires d'accueil : du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 (fermé le mardi après-midi et tous les après-midi du 1^{er} février au 31 mai) : *Lettres - Langues - Sciences Humaines et Sociales* bureau A 208 : tél. 01 40 97 74 08 bureau A 209 : tél. 01 40 97 74 09 bureau A 210 : tél. 01 40 97 56 82 *Droit - Economie - Gestion - AES* bureau A 205 : tél. 01 40 97 56 81 bureau A 206 : tél. 01 40 97 76 10 ou 76 30

Vous devez retourner ces formulaires au bureau correspondant en ajoutant impérativement : une enveloppe format 23x32 portant vos nom et adresse, affranchie au tarif recommandé avec accusé de réception, Et INCLUANT incluant tous documents justifiant de l'accès à ce diplôme (décisions de validations d'acquis ou de dispenses, diplômes obtenus hors Paris Ouest Nanterre, etc...).

ATTENTION AUX DELAIS :

Le diplôme définitif est signé par le Recteur. **Comptez trois mois à partir du dépôt de votre demande pour le recevoir.**

La délivrance d'un diplôme suppose au préalable que vous ayez demandé la délivrance des diplômes de niveaux inférieurs obtenus à Paris Ouest Nanterre, sinon vous devez la faire en même temps, avec un dossier distinct pour chaque demande de diplôme.

Vous pouvez aussi demander au service des diplômes :

- Une attestation provisoire pour des raisons exceptionnelles (fournir une enveloppe affranchie à 0,56 euros) : elle vous est délivrée sous huit jours.
- Un duplicata du diplôme définitif si l'original a été détruit, perdu ou volé : présentez toutes pièces officielles justifiant votre demande.
- L'établissement d'un diplôme à votre nouveau nom si vous en avez changé : vous devrez fournir les pièces justificatives et restituer l'ancien diplôme.

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2015-2016

Premier semestre

Semaine d'accueil lundi 7 septembre 2015 au samedi 12 septembre 2015

Début des cours lundi 14 septembre 2015

Vacances de la Toussaint du samedi 24 octobre 2015 au soir au lundi 2 novembre 2015 au matin

Fin des cours samedi 19 décembre 2015 au soir

Vacances de Noël du samedi 19 décembre 2015 au lundi 4 janvier 2016 au matin

Révisions

du lundi 7 décembre 2015 au samedi 12 décembre 2015

Examens

Premier semestre du lundi 4 janvier 2016 au samedi 16 janvier 2016

Deuxième semestre

Début des cours lundi 18 janvier 2016

Fin des cours samedi 23 avril 2016 au soir

Vacances d'hiver du samedi 27 février 2016 au lundi 7 mars 2016 au matin

Vacances de printemps du samedi 23 avril 2016 au soir au lundi 2 mai 2016 au matin

Révisions

Première session du lundi 11 avril 2016 au samedi 16 avril 2016

Examens

Deuxième semestre du lundi 2 mai 2016 au mercredi 18 mai 2016

Deuxième session d'examens

Révisions du lundi 30 mai 2016 au samedi 11 juin 2016

Examens du lundi 13 juin 2016 au mardi 28 juin 2016

Jours fériés hors vacances :

Armistice 1918 : Mercredi 11 novembre 2015

Lundi de Pâques : lundi 28 mars 2016

Ascension : jeudi 5 mai 2016

Lundi de Pentecôte : lundi 16 mai 2016